

Cote du document: EB 2019/126/R.15
Point de l'ordre du jour: 6 a) ii) a)
Date: 11 avril 2019
Distribution: Publique
Original: Français

F



Investir dans les populations rurales

République de Djibouti

Programme d'options stratégiques pour le pays 2019-2024

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Tarek Ahmed

Chargé de programme de pays
Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
téléphone: +39 06 5459 2319
courriel: t.ahmed@ifad.org

Khalida Bouzar

Directrice régionale
téléphone: +39 06 5459 2321
courriel: k.bouzar@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra

Cheffe de l'Unité
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent vingt-sixième session
Rome, 2-3 mai 2019

Pour: **Examen**

Table des matières

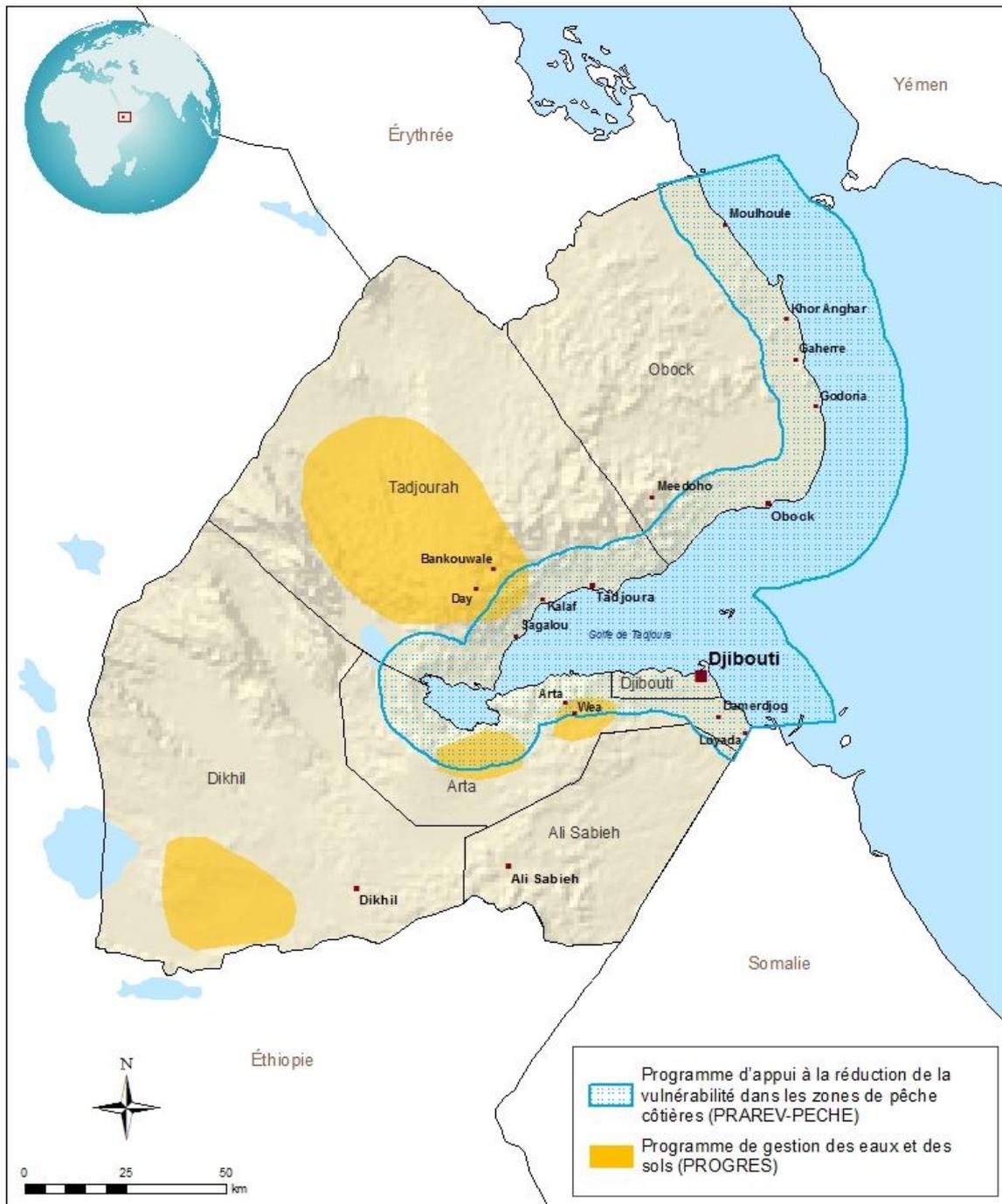
Sigles et acronymes	ii
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	iii
Résumé	iv
I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives	1
II. Cadre institutionnel et de l'action publique	2
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	3
IV. Stratégie de pays	4
A. Avantage comparatif	4
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	5
C. Finalité et objectifs stratégiques	5
D. Éventail des interventions du FIDA	6
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables	8
VI. Exécution du COSOP	8
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	8
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	9
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	9
D. Participation des bénéficiaires et transparence	10
E. Modalités de gestion du programme	10
F. Suivi-évaluation	11
VII. Gestion des risques	11
Appendices	
I)	Cadre de gestion des résultats du COSOP
II)	Scénarios de transition
III)	Questions relatives au secteur agricole et aux zones rurales
IV)	Étude de contexte PESEC
V)	Note d'évaluation de la fragilité
VI)	Préparation du COSOP
VII)	Partenariats stratégiques
VIII)	Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire
IX)	Brève présentation du pays
X)	Résumé des questions de gestion financière

Directrice régionale:	Khalida Bouzar
Équipe d'exécution du COSOP	
Directeur de pays/chargé de programme de pays:	Tarek Ahmed
Spécialiste technique:	Jean-Philippe Audinet
Spécialiste régional climat et environnement:	Nicolas Tremblay
Responsable de la gestion financière:	Malek Sahli
Juriste:	Elisabeth Brunat Boulet

Sigles et acronymes

COSOP	Programme d'options stratégiques de pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MAEPE-RH	Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
ODD	Objectif de développement durable
OS	Objectif stratégique
PAM	Programme alimentaire mondial
PNIASAN	Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PRAREV	Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêches côtières
PRODERMO	Projet de développement rural et de mobilisation des eaux
PROGRES	Programme de gestion des eaux et des sols
PROMES-GDT	Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres
S&E	Suivi-évaluation
SAFP	Système d'allocation fondé sur la performance
UGP	Unité de gestion du projet

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA | 08-02-2019

Résumé

1. Le programme d'options stratégiques du FIDA pour Djibouti a été élaboré d'une manière participative et inclusive. Il couvre la période s'étendant de 2019 à 2024, correspondant aux deux cycles triennaux d'allocation du FIDA: 2019-2021 et 2022-2024.
2. Le programme d'options stratégiques de pays (COSOP) s'appuie sur les leçons tirées des projets clôturés ou en cours et sur les expériences des autres partenaires de développement à Djibouti, ainsi que sur des consultations élargies avec les principales parties prenantes étatiques et non étatiques et avec les partenaires de développement.
3. Ce programme s'inscrit dans le cadre de référence que constituent la Vision Djibouti 2035, la Stratégie de croissance accélérée pour la promotion de l'emploi (2015-2019), première déclinaison quinquennale de la Vision 2035, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (2016-2020), et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement de Djibouti (2018-2022). Il contribue à la vision stratégique du Gouvernement, qui est notamment d'assurer l'accès de tous les Djiboutiens, à tout moment, aux ressources alimentaires nécessaires pour mener une vie saine.
4. L'objectif global du programme de pays est d'améliorer durablement la résilience face aux changements climatiques et les conditions de vie des ménages ruraux pauvres. Cet objectif contribue également à la réalisation des objectifs de développement durable. Il comprend deux objectifs stratégiques (OS) complémentaires et interdépendants:
 - OS 1: les ressources naturelles, notamment l'eau, sont exploitées et gérées de façon durable afin qu'elles soient résilientes face aux changements climatiques.
 - OS 2: des systèmes de production performants et résilients sont adoptés à grande échelle pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.
5. Ces deux objectifs stratégiques seront atteints grâce à une série d'interventions se renforçant mutuellement, à savoir: i) deux programmes en cours – le Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtières et le Programme de gestion des eaux et des sols; ii) un programme proposé sur la gestion intégrée des ressources en eau.
6. Le nouveau COSOP permettra d'orienter les investissements du FIDA à Djibouti pour qu'ils s'inscrivent dans une logique d'innovation, de partenariat, d'apprentissage et de capitalisation des enseignements tirés, qui se reflétera dans la concertation sur les politiques, afin d'assurer à la fois son institutionnalisation et sa mise à l'échelle.

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. **Contexte physique.** Djibouti est un pays de 23 180 kilomètres carrés, peuplé de 992 635 habitants (2017)¹, dont 60% sont concentrés à Djibouti-ville. Ce pays est bordé au sud par la mer Rouge, sur la route maritime entre le canal de Suez et l'Extrême-Orient. Du fait de sa position stratégique, Djibouti accueille des bases militaires étrangères et s'est lancé, avec des partenaires internationaux, dans la lutte contre la piraterie et le terrorisme qui prévalent dans la sous-région.
2. **Contexte socioéconomique.** L'économie djiboutienne repose essentiellement sur les activités portuaires, soutenues par le volume d'importations et d'exportations d'origine éthiopienne. Le secteur des services représente environ 80% du PIB et emploie 60% de la population active, contre seulement 15,5% et 2,2% du PIB² respectivement pour les secteurs de l'industrie et de l'agriculture.
3. **Contexte macroéconomique.** Depuis 2010, le pays enregistre une croissance annuelle moyenne de 5%, grâce aux grands projets du secteur public³. En 2016, le déficit budgétaire s'est réduit (15,8% du PIB), se traduisant par un taux d'endettement de 85% du PIB. La forte dépendance à l'égard de l'extérieur, surtout pour son approvisionnement en pétrole et en produits alimentaires⁴, rend le pays vulnérable aux fluctuations internationales. L'inflation était de 2,6% entre 2010 et 2016, avec un pic à 5,1% en 2011.
4. **Pauvreté.** Malgré un PIB par habitant de 1 927 USD (Banque mondiale, 2017), Djibouti figure dans la catégorie des pays moyennement faibles, selon l'indice de développement humain (Programme des Nations Unies pour le développement [PNUD], 2015). La prévalence de la pauvreté globale et de la pauvreté extrême au niveau national est respectivement de 35,8% et de 21,1%. Pour la population rurale (29% de la population totale), le taux de pauvreté atteint 78,4%⁵. Le taux de chômage est estimé à 39% (DISED, 2015); il est plus élevé pour les femmes (49%) que pour les hommes (34%) et dans les zones rurales (59%) que dans les zones urbaines (37%).
5. **Sécurité alimentaire et situation nutritionnelle.** D'après l'indice global de la faim (Institut international de recherche sur les politiques alimentaires [IFPRI], 2017), il occupe la 100^e place sur 119 pays. Depuis 2013, il y a eu une baisse de 26% du nombre des ménages en situation d'insécurité alimentaire. Cette dernière⁶ persiste surtout dans les zones rurales; par exemple, pour neuf ménages sur dix, la nourriture provient essentiellement du marché (céréales, huile et sucre), et seulement 38% des ménages consomment des groupes d'aliments riches en protéines. La malnutrition aiguë globale s'établit à 13%, contre 7,5% en octobre 2016. La malnutrition chronique, quant à elle, est de 29,7%, et il n'y a pas de différences significatives entre les zones urbaines et les zones rurales.
6. **Contexte climatique et hydrographique.** Djibouti jouit d'un climat tropical, aride à semi-aride, avec des températures variant de 25 à 30°C (octobre-avril) et de 40 à 50°C (mai-septembre). La pluviométrie est de 200 millimètres par an, ce qui rend l'approvisionnement en eau particulièrement difficile. Djibouti figure parmi les pays ayant un niveau de stress hydrique élevé (Institut des ressources mondiales, 2013).

¹ Direction de la statistique et des études démographiques (DISED). Edition 2017.

² Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2017.

³ Construction d'une ligne ferroviaire vers l'Éthiopie, de plusieurs nouveaux ports, d'une zone franche de 240 hectares pour sa première phase, d'un aqueduc amenant l'eau en provenance de l'Éthiopie.

⁴ Les importations de nourriture représentaient 29,3% des importations de marchandises à Djibouti en 2009.

⁵ Résultats de la quatrième enquête djiboutienne auprès des ménages, pour les indicateurs sociaux, juin 2018.

⁶ Système de suivi et de surveillance de la sécurité alimentaire à Djibouti, octobre 2017.

7. Ce pays est exposé à des aléas climatiques (sécheresses, éruptions volcaniques, séismes, et inondations en moyenne tous les 10 ans) qui s'accompagnent d'une reconstitution insuffisante des nappes phréatiques et d'une dégradation ou de la disparition du couvert végétal et de la biomasse, qui, à leur tour, influent négativement sur les conditions de vie et les moyens d'existence des populations rurales. Selon les projections climatiques, les cycles de sécheresse seront plus fréquents, et les pluies plus intenses, entraînant une érosion plus forte.
8. **Secteur agricole.** En raison d'un contexte climatique et pédohydrologique relativement défavorable, le secteur agricole est peu développé, mais constitue une activité économique importante pour les populations rurales. La production végétale est peu développée du fait du manque d'eau et de terres arables, et de la salinité des sols. Elle se limite à une agriculture oasienne, pratiquée le long des oueds.
9. L'élevage représente 75% du PIB agricole. Il est essentiellement pratiqué de manière extensive et semi-nomade sur les parcours collectifs, par environ 16% de la population. Le cheptel est estimé à 1 million de têtes (2010), dont environ 70% de caprins, et représente la principale source de revenus et de capitalisation pour les ménages ruraux.
10. Le secteur de la pêche est dominé par la pêche artisanale sur 380 kilomètres de côte. La production, qui a longtemps stagné à environ 500 tonnes par an, est en progression et a atteint 2 012 tonnes en 2015.
11. **Évaluation sociale, environnementale et climatique.** Tous les éléments de fragilité⁷ économique et environnementale sont pris en compte, d'une part, dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui reconnaît qu'il faut réduire les situations de fragilité, l'un des "six éléments essentiels" nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à Djibouti et, d'autre part, dans les priorités du Gouvernement, par la contribution prévue déterminée au niveau national. Ces priorités portent sur la réduction de la vulnérabilité aux sécheresses, la protection contre l'augmentation du niveau moyen des mers, l'amélioration de l'accès à l'eau, la protection de la biodiversité et le renforcement de la résilience rurale.
12. Compte tenu de l'analyse des scénarios de transition⁸, qui prévoit un maintien des tendances économiques actuelles du pays, il est recommandé que les interventions du FIDA adoptent une démarche intégrée et que la mobilisation des ressources naturelles, plus particulièrement des ressources en eau, tienne compte du facteur "durabilité". Il est possible de gérer les ressources en eaux de surface grâce à des techniques telles que la collecte des eaux, les dispositifs d'infiltration, les citernes, etc. Les eaux souterraines sont vulnérables à la salinisation et à la surexploitation, et ne devraient être exploitées que pour répondre à des besoins prioritaires, selon des études hydrogéologiques pertinentes qui recommandent l'utilisation de technologies vertes et d'énergies renouvelables.

II. Cadre institutionnel et de l'action publique

13. **Vision Djibouti 2035.** Créée dans le sillage de l'Initiative nationale pour le développement social (2008-2012), elle constitue le cadre de référence pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté, l'objectif étant en 2035 de tripler le revenu par habitant et d'améliorer l'indice de développement humain de 1% par an.
14. **Stratégie de croissance accélérée pour la promotion de l'emploi (SCAPE, 2015-2019).** Cette stratégie est le premier instrument de la mise en œuvre de la

⁷ Détaillés à l'appendice V.

⁸ Détaillés à l'appendice II.

Vision Djibouti 2035. Elle comporte quatre axes stratégiques: i) la croissance économique, la compétitivité et le rôle moteur du secteur privé; ii) le développement du capital humain; iii) la gouvernance publique et le renforcement des capacités institutionnelles; iv) les pôles de développement régionaux et le développement durable.

15. **Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2016-2020).** Il s'inscrit dans le processus du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA – NEPAD) et constitue le document de stratégie pour le secteur rural. L'objectif global est d'assurer, à tout moment, l'accès de tous les Djiboutiens aux aliments nécessaires pour mener une vie saine.
16. Cet objectif global se décompose en deux objectifs spécifiques: i) renforcer les capacités de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, dans le cadre de la Politique nationale de gestion des risques et des catastrophes; ii) créer des conditions de sécurité alimentaire structurelle, dans le cadre des politiques et stratégies de développement, étroitement liées à la Politique de développement durable⁹.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

17. Depuis 1980, sept interventions ont été financées à Djibouti, pour un coût total de 54,4 millions d'USD, dont 36,2 millions d'USD ont bénéficié à 41 850 ménages. Deux programmes sont actuellement en cours d'exécution: i) le Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêches côtières (PRAREV); ii) le Programme de gestion des eaux et des sols (PROGRES).
18. Les résultats des dernières interventions achevées et les enseignements tirés, tels que consignés dans des rapports d'achèvement de projet, sont les suivants:
 - Le Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise (PDMM), clôturé en 2012, a permis à 16 000 personnes d'avoir un meilleur accès à des services financiers et à 530 petits entrepreneurs de bénéficier de microcrédits.
 - Le Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres (PROMES-GDT), clôturé en 2014, a permis d'améliorer l'accès à l'eau de 8 330 ménages ainsi que sa disponibilité, de réduire la période de disette et la pénibilité de la corvée d'eau, et d'améliorer l'infiltration des eaux de surface.
19. Les principaux enseignements retenus sont les suivants:
 - **L'approche en matière d'intervention.** L'approche participative au niveau local (élaborée par le PROMES-GDT et reprise par le Projet de développement rural et de mobilisation des eaux [PRODERMO] et le PROGRES), qui a été institutionnalisée, a été efficace pour mobiliser les populations rurales et faciliter l'appropriation et la bonne gestion des aménagements et des investissements par les communautés. La disponibilité de l'eau et son accès restent la porte d'entrée et un préalable aux autres volets d'activités visant à améliorer la résilience des populations rurales. Une meilleure coordination de l'approche en matière d'interventions en milieu rural, en particulier de planification, de réalisation et de gestion des aménagements hydrauliques, et de régénération des ressources naturelles, favorisera le développement et la pérennité de la base productive traditionnelle (agroélevage) des populations rurales.

⁹ Ces objectifs proviennent du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (PNIASA, 2014-2019). Le PNIASAN, qui a ajouté au PNIASA la dimension nutritionnelle, ne prévoit pas d'autres objectifs globaux et spécifiques.

- **La concentration des activités.** Dans le cadre des ressources allouées au programme de pays, l'expérience a montré qu'il est essentiel, pour des raisons d'efficacité et d'impact, que les activités soient concentrées, sur le plan géographique et thématique, et entreprises selon une logique et en synergie étroite pour tenir compte des objectifs des projets.
- **La résilience face aux changements climatiques.** Dans les projets futurs, il faudrait renforcer la prise en compte de la résilience face aux changements climatiques, en recourant aux bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles, à la diversification des sources de revenus agricoles et extra-agricoles, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi qu'à la promotion des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique.
- **La prise en compte de la parité femmes-hommes.** Les efforts de sensibilisation déployés lors des interventions précédentes ont permis aux femmes d'être intégrées dans les comités de gestion. Grâce à cette intégration, les femmes peuvent davantage participer aux activités du programme de pays et en bénéficier, ce qui renforce leurs effets et leur impact. Il convient de continuer à prendre en compte, de manière différenciée, les besoins et les aspirations socioéconomiques des femmes, mais également des jeunes, et de renforcer cette dimension du programme de pays.
- **La mise en œuvre des projets.** L'expérience d'une unité de gestion du projet (UGP), disposant d'une autonomie de gestion, placée sous la tutelle et le contrôle du Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques (MAEPE-RH), s'est révélée efficace sur le terrain. La présence continue d'un personnel qualifié dans les zones d'intervention, bénéficiant d'un bon soutien technique et stratégique, est indispensable pour obtenir des résultats concrets, solides et adaptés aux besoins de la population. Les synergies et les complémentarités avec d'autres acteurs permettent d'améliorer l'efficacité des projets et de maximiser leur impact.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage comparatif

20. Le FIDA possède une expertise reconnue et appréciée par le Gouvernement et les autres acteurs dans le domaine de l'appui au développement du secteur rural et en matière de résolution des problèmes liés à la disponibilité de l'eau en milieu rural et à la gestion durable des ressources naturelles. Le PROMES-GDT a contribué de façon significative à l'élaboration d'une approche inclusive relative à la planification et à la gestion des aménagements hydrauliques et pastoraux, ainsi qu'à des normes techniques destinées à améliorer la durabilité des ouvrages hydrauliques, et la régénération et l'exploitation des parcours. Les modèles de gestion et d'exploitation des ressources naturelles, mis au point avec l'appui du FIDA, ont été repris par les autres partenaires, notamment la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), et sont aujourd'hui une référence dans le pays.
21. L'engagement du FIDA s'inscrit dans le cadre de référence que constitue la Vision Djibouti 2035, et est conforme aux stratégies nationales en matière de croissance économique et de réduction de la pauvreté. Le COSOP se concentrera sur trois domaines prioritaires définis dans le PNIASAN, à savoir: i) le développement hydroagricole; ii) la sécurité alimentaire durable; iii) l'appui aux personnes vulnérables.
22. Les interventions futures du FIDA sont résumées dans la théorie du changement, qui figure à l'appendice I. Elles permettront aux populations rurales les plus vulnérables, grâce à l'accès sécurisé et à la gestion appropriée des ressources naturelles, de s'adonner régulièrement à des activités agricoles et para-agricoles afin de disposer de ressources alimentaires et monétaires suffisantes pour pouvoir mener une vie satisfaisante.

23. L'objectif global du programme de pays pour les six années à venir (2019-2024) est d'**améliorer durablement la résilience face aux changements climatiques et les conditions de vie des ménages ruraux pauvres.**

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

24. **Groupe cible.** Le groupe cible comprendra des ménages ruraux menant diverses activités, comme la pêche, l'élevage, etc., et vivant dans la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Une attention particulière sera accordée à la participation des femmes et des jeunes, qui risquent d'être marginalisés. Comme dans les projets clôturés ou en cours d'exécution, la conception des futurs projets comportera une stratégie de ciblage qui précisera les caractéristiques de ces groupes. Des groupes cibles seront identifiés dans chaque zone en fonction de critères définis, afin de réaliser, par la suite, un suivi des effets et de l'impact induits par catégorie de groupe cible.
25. **Ciblage géographique.** Les critères de ciblage concerneront les zones géographiques où l'incidence des changements climatiques sur les ressources naturelles est élevée et où il y a une forte prévalence de l'extrême pauvreté, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. Ces zones correspondent aux régions où le FIDA intervient actuellement (Arta, Dikhil, Obock, Tadjoura), et cette intervention pourrait s'étendre à d'autres zones du pays.

C. Finalité et objectifs stratégiques

26. L'objectif global du COSOP se décompose en deux objectifs stratégiques (OS) complémentaires:
- **OS 1: les ressources naturelles, notamment l'eau, sont exploitées et gérées de façon durable, afin qu'elles soient résilientes face aux changements climatiques.** L'OS 1 vise à mieux gérer et à utiliser les ressources naturelles qui constituent la base des activités des ménages ruraux en matière de production, de transformation et de commercialisation. La disponibilité garantie de l'eau pour les besoins humains et agricoles reste un préalable indispensable au maintien des populations dans les zones rurales et représente un point d'entrée à l'amélioration de la résilience des populations rurales face aux changements climatiques.
 - **OS 2: des systèmes de production performants et résilients sont adoptés à grande échelle pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.** L'insécurité alimentaire et nutritionnelle à Djibouti est en partie liée au fait que les populations peuvent difficilement acheter des denrées alimentaires qui sont par ailleurs disponibles, et l'inflation actuelle aggrave cette situation. Ainsi, l'OS 2 sera atteint en ciblant des zones où sévit la malnutrition, grâce à des activités visant à améliorer les pratiques agricoles et nutritionnelles, en particulier des femmes et des jeunes. Parmi ces activités, on peut citer la mobilisation des communautés, la sensibilisation à la nutrition, la mise à profit de nouveaux débouchés économiques offerts aux ménages, et l'accès aux marchés. La sécurité alimentaire et la nutrition seront abordées dans le cadre des projets (mais également lors de la concertation sur les politiques) et feront systématiquement partie des projets mis en œuvre dans le cadre du COSOP.
27. **Alignement sur les stratégies nationales.** Ces deux objectifs concernent le pilier 3 (une économie diversifiée et compétitive) de la Vision Djibouti 2035, les axes stratégiques 1 (croissance économique) et 4 (développement durable) de la SCAPE, et sont directement liés à l'objectif global du PNIASAN. Ils seront appuyés dans le cadre de la mise en œuvre des projets par un volet transversal d'appui institutionnel, qui portera sur: i) la promotion de la concertation sur les politiques; ii) l'appui à la mise en œuvre de la décentralisation dans le cadre de la planification et du suivi des activités des projets sur le terrain; iii) la recherche de partenariats; iv) la promotion de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

28. **Alignement sur les objectifs de développement durable (ODD).** Le COSOP contribuera principalement à la réalisation des ODD 1 (pas de pauvreté) et 2 (faim zéro), mais aussi des ODD 3 (bonne santé et bien-être), 5 (égalité des sexes), 6 (eau propre et assainissement), 10 (inégalités réduites) et 13 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). La contribution du programme de pays à la réalisation de ces objectifs sera précisée dans les documents de projet. Le programme de pays est aligné sur les trois objectifs stratégiques du Cadre stratégique du FIDA 2016-2025.

D. Éventail des interventions du FIDA

29. Les objectifs stratégiques du COSOP seront poursuivis grâce à une série d'interventions se renforçant mutuellement, à savoir: i) deux programmes en cours d'exécution – le PRAREV et le PROGRES; ii) un programme proposé sur la gestion intégrée des ressources en eau. Le FIDA jouera également un rôle de catalyseur et d'intermédiaire en ce qui concerne le savoir et les échanges entre Djibouti et d'autres pays de la région partageant le même contexte, et ce en mobilisant des fonds pour les activités d'appui institutionnel. À titre d'exemple, la contribution à la concertation sur les politiques intersectorielles sera maintenue et consistera à ancrer les résultats liés à la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée dans le tissu politique et institutionnel de Djibouti.
30. **Prêts et dons.** Le cadre de financement indicatif du COSOP, déterminé par le Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP), couvrira la période 2019-2024 et deux cycles triennaux d'allocation des ressources au titre du SAFP (2019-2021 et 2022-2024). Les fonds alloués au titre du cycle 2019-2021, estimés à 6,617 millions d'USD, seront affectés à une intervention dans le secteur de l'eau en milieu rural, qui sera sous la tutelle de la Direction de l'hydraulique rurale, responsable de la gestion des ressources en eau du pays, ou serviront à combler le déficit de financement du PROGRES. Le FIDA et l'État djiboutien mobiliseront auprès d'autres partenaires des ressources additionnelles en termes de cofinancements ou de financements parallèles, dans des proportions allant de 1 à 1,77. L'enveloppe financière pour la période 2022-2024 sera fonction des ressources disponibles lors de la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) et le Gouvernement sera informé de cette disponibilité durant la mise en œuvre du présent COSOP.
31. Les fonds mobilisés pour atteindre les objectifs du COSOP seront gérés de manière: i) à promouvoir une approche programmatique pour capitaliser sur les investissements en cours ou passés; ii) à mobiliser des ressources additionnelles ou des cofinancements; iii) à collaborer avec des partenaires pour mobiliser les financements de l'action climatique; iv) à capitaliser sur les activités d'appui institutionnel, les partenariats ou la concertation sur les politiques, la coopération Sud-Sud et triangulaire, etc.
32. **Engagement au niveau du pays.** Les interventions du FIDA s'insèrent dans les stratégies nationales, en particulier les stratégies de lutte contre la pauvreté et d'adaptation aux changements climatiques; elles contribuent à documenter et à actualiser les cadres stratégiques et réglementaires et les bases de données nationales dans le secteur agricole. Elles englobent, en outre, des appuis institutionnels et le renforcement des capacités au niveau des directions techniques pertinentes.
33. Le programme de pays continuera de soutenir ces institutions et ces communautés rurales, en se focalisant sur les thématiques prioritaires, comme la résilience face aux changements climatiques, la gestion durable des ressources naturelles, en particulier de l'eau, et le développement social et économique des populations rurales.
34. De plus, il renforcera la participation à la concertation sur les politiques relatives à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques, par le truchement du

sous-groupe sectoriel "résilience face aux changements climatiques et sécurité alimentaire" et privilégiera les échanges et la coordination entre les acteurs majeurs de ce sous-secteur. Enfin, il mettra un accent particulier sur l'amélioration de la planification opérationnelle en associant davantage les conseils régionaux et les bénéficiaires pour mieux les outiller et les responsabiliser en ce qui concerne le suivi et l'appropriation des actions, et pour rendre les projets plus durables.

35. **Renforcement des capacités.** Le renforcement des organisations de base en matière de planification et de gestion locales est un domaine essentiel pour la viabilité des aménagements communautaires. Les interventions du FIDA permettront de soutenir les cadres stratégiques et réglementaires et les bases de données nationales du secteur agricole et d'y contribuer. Un appui institutionnel et un appui au renforcement des capacités seront apportés aux directions techniques du Ministère de l'agriculture et à des institutions nationales et régionales œuvrant dans le secteur rural; ces interventions tireront parti des initiatives de formation du FIDA.
36. **Gestion des savoirs.** Une plateforme de gestion des savoirs sera mise en place pour améliorer les résultats et la performance du programme de pays et reproduire à plus grande échelle les réussites. Elle permettra également de mettre en lien des projets afin qu'ils échangent leurs expériences et tirent des leçons pouvant servir au développement social, et d'échanger avec d'autres intervenants. La documentation relative aux pratiques et aux modèles couronnés de succès exigera, en plus du suivi-évaluation (S&E) classique, un travail d'analyse qui s'appuiera sur les données disponibles dans ce système, et qui sera complété par des études de cas, des témoignages et des rapports sur les innovations et les réussites. La diffusion de ces informations, qui seront partagées avec les parties prenantes, se fera à travers des canaux de communication. Les connaissances acquises dans le cadre d'expériences antérieures menées à Djibouti et de projets similaires mis en œuvre dans les pays voisins seront mises à contribution.
37. **Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST).** Le FIDA joue un rôle de catalyseur dans le domaine de la coopération technique grâce à des plateformes d'actions financées par des dons, afin de renforcer le potentiel des activités de CSST. Actuellement, le don qui permet de mettre en place un projet régional visant à la formation d'un réseau comprenant l'Algérie, Djibouti, la Palestine et le Soudan, et dont l'objectif est de promouvoir des chaînes de valeur agricoles inclusives, illustre de façon concrète l'approche stratégique relative à la CSST. Ce don permet à Djibouti de bénéficier, dans le cadre du PRAREV, d'une expertise dans des domaines non couverts tels que l'accès au marché, la commercialisation et le financement des investissements. Le PROGRES a également échangé des expériences avec Madagascar, sur des technologies améliorées de citernes, permettant de préserver ou d'améliorer la potabilité de l'eau et de réduire les pertes par évaporation.

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

38. **Innovations.** Les innovations mises au point lors des dernières interventions, notamment en matière de mobilisation des communautés rurales et de gestion des ressources naturelles, seront mises en œuvre à plus grande échelle dans les nouvelles interventions. D'autres innovations seront recensées lors de la conception et de la mise en œuvre des projets, et à travers des partenariats d'exécution et des synergies avec d'autres institutions comme le Centre d'études et de recherche pour le développement (CERD) et l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS). Grâce à la gestion et au partage des savoirs ainsi qu'à la concertation sur les politiques, le FIDA renforcera les bonnes pratiques découlant de ces partenariats et synergies.
39. **Mise en œuvre à plus grande échelle.** Le COSOP continuera à multiplier les bonnes pratiques et à diffuser largement les acquis de la mise en œuvre des instruments de planification locale, de la gestion participative et inclusive des ressources naturelles et des aménagements hydrauliques, ainsi que de la prise en compte des risques climatiques. De nouvelles activités seront conçues en intégrant cette mise à l'échelle supérieure des approches fructueuses¹⁰. Les missions de supervision et d'appui, effectuées dans le cadre des projets en cours, devront répertorier les expériences exemplaires qui se prêtent à une transposition à plus grande échelle et concevoir des systèmes de savoirs actualisés, portant plus particulièrement sur les ressources naturelles et sur les variables météorologiques associées. Les activités de mobilisation et de gestion des ressources naturelles (OS 1) devront s'appuyer notamment sur: i) des mécanismes et des outils de planification tels que les schémas d'aménagement hydropastoral¹¹ et les plans de développement régional, qui favorisent une planification concertée et une bonne appropriation des aménagements par les populations; ii) des améliorations techniques régulièrement apportées à la conception d'ouvrages et d'aménagements, sur la base d'observations faites sur le terrain. L'amélioration des systèmes de production ou des débouchés économiques (OS 2) tiendra compte de toutes les leçons qui ont été tirées et le sont actuellement en matière d'alternatives technico-économiques et de mécanismes de financement à coûts partagés.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

40. Pour le cycle de financement du FIDA 2019-2021, Djibouti sera éligible aux prêts à des conditions particulièrement favorables, grâce à une allocation au titre du SAFP d'environ 6,617 millions d'USD. Les prêts du FIDA, accordés à des conditions particulièrement favorables, sont assortis d'un délai de remboursement de 40 ans, avec un différé d'amortissement de 10 ans. Compte tenu du fait que Djibouti est considéré comme un "petit État", l'amortissement du principal sera de 2% pour les années 11 à 20 et de 4% pour les années 21 à 40. La commission de service applicable sera déterminée le jour de l'approbation du prêt par le Conseil d'administration.

¹⁰ L'approche participative et décentralisée pour la gestion des points d'eau et des parcours, conçue dans le PROMES-GDT, a été mise en œuvre par la Banque mondiale dans le cadre du PRODERMO et par le FIDA dans le cadre du PROGRES, et a été adoptée par les conseils régionaux.

¹¹ Conçus dans le cadre des interventions du FIDA et mis en application dans les interventions appuyées par d'autres acteurs.

Tableau 1

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements
(en millions USD)

<i>Projet</i>	<i>Financement du FIDA</i>	<i>Cofinancement national</i>	<i>Cofinancement international</i>	<i>Ratio de cofinancement</i>
En cours				
PROGRES	6,07	3,23	1,69	
PRAREV	10,11	2,87	0,35	
Total	16,18	6,10	2,04	1:0,5 (0,37 national + 0,13 international)

41. Il faudra rechercher un cofinancement supplémentaire auprès des fonds climat et des donateurs bilatéraux pour atteindre les objectifs de cofinancement 1:1,77, dont 0,84 proviendra des sources locales (dont le Gouvernement), et 0,93 des sources internationales.

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

42. Il est prévu de mobiliser des financements sous forme de dons pour capitaliser sur les activités hors prêts, telles que les partenariats ou la concertation sur les politiques, la coopération Sud-Sud et triangulaire. Le FIDA continuera également à renforcer les services du MAEPE-RH (par exemple, en soutenant le bureau de gestion du programme et la direction de la pêche), d'autres ministères techniques comme le Ministère de la femme et de la famille, et des conseils régionaux grâce à des équipements, des formations et la mise en place de bases de données.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

43. Les partenariats seront maintenus, renforcés et élargis dans les domaines d'intervention clés, en fonction des avantages comparatifs des partenaires et des possibilités de renforcement des effets et de l'impact des activités en cours. La priorité sera donnée aux partenariats stratégiques à établir avec des cofinanceurs potentiels. En outre, le FIDA cherchera, en liaison avec d'autres partenaires clés du secteur rural, à institutionnaliser un cadre de concertation efficace dans ces domaines, et à améliorer, de manière générale, la coordination et l'harmonisation des interventions dans le secteur rural, pour une meilleure efficacité des investissements.
44. Le FIDA exploitera des complémentarités avec d'autres partenaires techniques et financiers ou acteurs pour améliorer l'efficacité des projets en cours d'exécution (PRAREV et PROGRES), maximiser leur impact, soutenir la concertation sur les politiques et compléter la mise à l'échelle entreprise par cette institution. De fortes synergies ont été développées avec: i) la Banque mondiale dans la mutualisation de certaines ressources humaines et physiques, dans le cadre du PROGRES et du PRODERMO; ii) avec le Programme alimentaire mondial (PAM), le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le CERD et l'ADDS, qui contribuent au PRAREV à l'aide de conventions de partenariat dans les domaines des formations techniques, du suivi de l'état des ressources naturelles, de l'appui aux travaux d'aménagements communautaires, et de l'éducation nutritionnelle. Des complémentarités existent avec les programmes de la délégation de l'Union européenne, de la BAfD et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans les domaines de la résilience face aux changements climatiques et de la mobilisation de l'eau dans les zones rurales. Ces partenariats, notamment avec le PAM et la FAO, se poursuivront dans le cadre du nouveau programme de pays, tant pour la mise en œuvre des activités que pour l'amélioration de la concertation et la coordination des interventions.

45. Les interventions du FIDA s'inscrivent dans trois des quatre priorités stratégiques du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD, 2018-2022), à savoir: 1) croissance économique inclusive et durable, et réduction de la pauvreté; 2) renforcement des services sociaux et développement humain inclusif; 4) renforcement de la résilience et promotion du développement régional équitable. Les partenariats en cours avec les autres organismes des Nations Unies basés à Rome (FAO, PAM) pour la mise en œuvre de certaines activités du PRAREV et du PROGRES seront maintenus et développés pour, d'une part, s'aligner sur la programmation du PNUAD et, d'autre part, envisager un partenariat potentiel avec la plateforme UNWater, afin de créer un espace de discussion sur les questions de gestion de l'eau, et de renforcer le programme de concertation sur les politiques à Djibouti.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

46. L'approche participative au niveau local sera adoptée pour mobiliser plus efficacement les populations rurales et faciliter l'appropriation et la bonne gestion des aménagements et des investissements par les communautés. Les activités du programme de pays seront également concentrées, sur le plan géographique et thématique, selon une logique ascendante et une synergie assurant une meilleure participation. L'intégration des femmes et des jeunes permettra de renforcer le ciblage et l'impact et de garantir la pérennité des interventions. La coordination des interventions visera à l'amélioration de la planification, qui nécessitera que l'on associe davantage les conseils régionaux et les bénéficiaires pour les outiller et les responsabiliser en ce qui concerne le suivi et l'appropriation des actions, et la durabilité des projets.
47. Le FIDA et le Gouvernement s'efforceront de démontrer aux parties prenantes que les modalités adéquates de gouvernance sont mises en place, plus précisément à travers la surveillance et la gestion adéquates des ressources financières mises à disposition pour l'exécution des projets¹². Les normes internationales d'audit et les normes internationales d'information financière ainsi que les enseignements tirés de l'exécution des projets financés par le FIDA serviront de base à l'engagement pris en faveur de la bonne gouvernance, de la transparence et de la lutte contre la corruption.
48. Le FIDA promeut la diffusion des informations financières relatives aux projets, afin de renforcer le degré de transparence et de responsabilité. Il faudra inciter le Gouvernement à publier ses rapports d'audit des projets. Conformément à sa politique en matière de diffusion des documents, le FIDA publiera, en tant que de besoin, les rapports d'audit des projets. Les lettres de recommandations rédigées par les auditeurs ne seront pas diffusées publiquement par le FIDA.

E. Modalités de gestion du programme

49. L'ancrage institutionnel des projets se fait au niveau du MAEPE-RH, qui est responsable de l'ensemble du secteur rural et dispose de représentations au niveau des régions. Compte tenu des enseignements tirés, la mise en œuvre des projets sera assurée par des UGP qui sont autonomes sur le plan administratif et financier. Le pilotage des projets sera confié à des comités nationaux et régionaux, et la supervision assurée conjointement par le MAEPE-RH et le FIDA.

¹² Conformément à l'article 7, section 1 c) de l'Accord portant création du FIDA, le Fonds est tenu de garantir que les fonds de tout financement sont utilisés exclusivement aux fins prévues. Par ailleurs et conformément à l'article IX, section 9.03 a) des Conditions générales applicables au financement du développement agricole, les comptes des projets doivent être régulièrement vérifiés sur la base de normes agréées.

F. Suivi-évaluation

50. Le S&E sera fondé sur un cadre de résultats qui comprendra des indicateurs d'effets directs mesurables, se rapportant à la réalisation des objectifs fixés. Tous les projets établiront des rapports sur les indicateurs du cadre de résultats du COSOP, en ce qui concerne les effets directs et les produits. Au lancement de chaque projet, un plan de S&E adéquat sera élaboré. En fonction du modèle des projets clôturés ou en cours d'exécution, à Djibouti et dans les pays voisins, une méthodologie de collecte de données (y compris l'enquête de base et le géoréférencement des investissements) sera déterminée. Le personnel chargé du S&E sera désigné et formé au système d'information mis en place pour suivre les activités du projet et les résultats à tous les niveaux. Des réunions sur l'examen des résultats du COSOP, l'évaluation des progrès accomplis, l'identification des enseignements tirés et les recommandations relatives à l'amélioration de la performance du programme du pays se tiendront chaque année. À l'achèvement du COSOP en 2024, un examen sera effectué.

VII. Gestion des risques

Tableau 2
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risque</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/gouvernance	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Pallier le problème de la restructuration des institutions et du personnel de l'État en renforçant les institutions du projet et la coordination avec le niveau central de l'administration.
Macroéconomique	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Pallier le problème de la dette nationale en amenant les donateurs ayant les mêmes intérêts que le FIDA à mieux connaître les projets, afin d'accroître les possibilités de cofinancement.
Stratégies et politiques sectorielles	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies adaptées au développement durable du secteur rural et agricole. Appui au dialogue entre acteurs nationaux et régionaux.
Capacités institutionnelles	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de conventions de partenariat entre directions techniques et projets. Supervision conjointe (UGP/directions techniques) des activités et réalisations des projets. Recrutement des équipes de projet à l'issue d'un test et renouvellement des contrats sur la base d'évaluations annuelles des performances. Formation et accompagnement personnalisé du personnel des projets.
Portefeuille	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des instruments et des dispositifs de S&E et de la gestion des savoirs.
Fiduciaire – gestion financière	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des capacités des UGP et des partenaires des projets en matière de planification et de gestion fiduciaire, et renforcement des synergies avec les UGP établies par d'autres bailleurs.
Environnement et climat	Important	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation et formation des populations à la préservation et à la régénération des ressources naturelles par des mesures adaptées. Amélioration de l'exploitation des eaux de surface et de leur infiltration dans le sol. Mesures de gestion durable des terres, des pâturages et des ressources côtières.
Social	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Formation et participation des communautés à la planification et à la gestion des investissements ruraux.
Autres risques propres au COSOP:		
- Investissements et services limités en milieu rural	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la formulation et à la mise en œuvre de politiques de développement, en collaboration avec les autres acteurs. Participation des autorités traditionnelles et régionales à la planification et au suivi de la mise en œuvre des aménagements ruraux.
- Inflation/dévaluation/dettes	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Appui à l'amélioration des conditions de vie et des revenus en milieu rural.

		<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de l'accès à des activités économiques rémunératrices et diversifiées.
Risque global	Modéré	<ul style="list-style-type: none">• L'expérience du FIDA dans le pays, les projets qu'il finance et cofinance, les leçons apprises des projets clôturés ou en cours d'exécution, et les relations bien établies avec les parties prenantes aux différents niveaux décisionnels assureront le bon déroulement du COSOP.

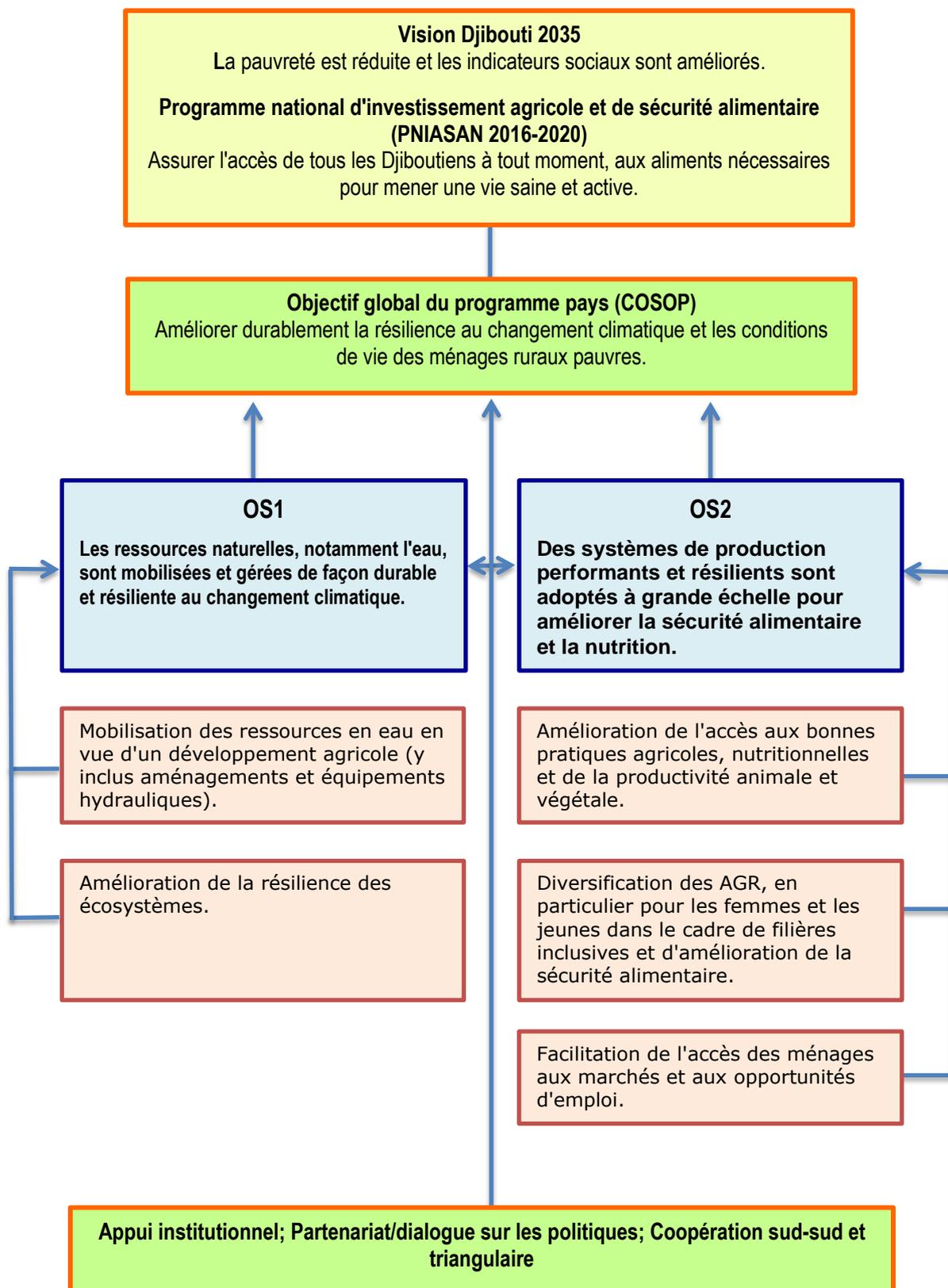
Cadre de gestion des résultats du COSOP

Conformité à la stratégie de pays	Résultats liés au PNUAD et aux ODD associés	Principaux Résultats du COSOP			
	Résultats liés au PNUAD et aux ODD associés	Objectifs stratégiques	Activités de prêt et hors prêt pendant la période du COSOP	Indicateurs d'effet	Indicateurs d'étape
<p>Vision Djibouti 2035 Priorités PNIASAN (2016 - 2020)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement hydro-agricole. • Sécurité alimentaire durable • Sécurité alimentaire durable. • Appui aux groupes vulnérables 		<p>Objectif global: Améliorer durablement la résilience au changement climatique et les conditions de vie des ménages ruraux pauvres ODD 1 et ODD 2 PNUAD 1</p>		<ul style="list-style-type: none"> • 34 000 ménages bénéficiaires des produits ou services des projets financés par le FIDA. • 50% des ménages appuyés indiquent avoir amélioré leur capital productif. • 60% des ménages appuyés indiquent avoir augmenté leurs revenus. • 40% des ménages appuyés indiquent avoir un régime alimentaire diversifié. 	
	<p>Gestion durable des ressources hydrauliques et environnementaux</p> <p>ODD 6, et ODD 13 PNUAD 2 et PNUAD 4</p>	<p>1. Les ressources naturelles, notamment l'eau, sont mobilisées et gérées de façon durable et résiliente au changement climatique.</p>	<p>Mobilisation des eaux pour les besoins humains et agricoles</p> <p>Aménagement des parcours pastoraux pour le renouvellement des ressources naturelles (régénération et densification du couvert végétal)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 70% des ménages appuyés ont un accès sécurisé à l'eau. • 50% des ménages ruraux* indiquent avoir accès à des parcours bénéficiant d'aménagements améliorant durablement le renouvellement des ressources naturelles. 	<p>Nombre et maillage des infrastructures hydrauliques créés habilités.</p> <p>Capacité totale de stockage/distribution d'eau pour l'usage humain et agricole installée.</p> <p>Nombre de Comités de gestion des aménagements ou d'Associations d'usagers de l'eau créés/fonctionnels.</p> <p>Nombre d'hectares ayant bénéficié d'aménagements.</p> <p>Taux de représentation des femmes et des jeunes dans les comités de gestion et associations.</p>
	<p>Amélioration des systèmes de production et des revenus: ODD 3, ODD 5 et ODD 10; PNUAD 1 et PNUAD 2</p>	<p>2. Des systèmes de production performants et résilients sont adoptés à grande échelle pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.</p>	<p>Renforcement des capacités en vue d'améliorer les pratiques agricoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 40% des producteurs* (pasteurs, agropasteurs, pêcheurs) indiquent avoir adopté des pratiques performantes et résilientes. 	<p>Nombre de producteurs* formés ou ayant accès aux facteurs de production.</p>

			Sensibilisation communautaires et renforcement des capacités en vue d'améliorer les pratiques nutritionnelles	<ul style="list-style-type: none"> 35% des femmes déclarent une amélioration de la qualité de leur régime alimentaire. 	Nombre de personnes* formées sur le plan thématique, technique, organisationnel et commercial.
			Appui aux activités génératrices de revenus en vue de la diversification et mise à profit des nouvelles opportunités économiques offertes aux ménages et l'accès aux marchés	<ul style="list-style-type: none"> 35% des personnes* indiquent avoir diversifié leurs activités socio-économiques. 	Nombre de coopératives ou groupements dédiés à des activités productives créés/renforcés.
				<ul style="list-style-type: none"> 30% des personnes* indiquent avoir amélioré leur avenir socio- professionnel. 	Nombre d'installations de commercialisation, transformation et stockage construites/réhabilitées.
				<ul style="list-style-type: none"> 45% des personnes* indiquent avoir un accès facilité au marché ou à un emploi 	Taux de représentation des femmes et des jeunes dans les comités de gestion d'activités économiques
	Partenariat et dialogue sur les politiques renforcés ODD 13.2		Activités hors prêt: <ul style="list-style-type: none"> Appui au dialogue politique la mise en œuvre de stratégies sous-sectorielles. Capitalisation et partage de savoirs développés dans le cadre des interventions antérieures. Echanges Sud-Sud sur la gestion efficiente et durable des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de produits de connaissances liés aux politiques terminés (lois, règlements, politiques ou stratégies existants ou nouveaux proposés pour approbation, ratification ou amendement aux décideurs). Une plate-forme sectorielle pour le développement rural / l'agriculture multipartite fonctionnelle et durable 	Nombre de produits des savoirs pertinents par rapport aux politiques menées créés (nouvelles lois, politiques ou stratégies existantes ou proposées pour adoption, ratification ou modification par le législateur) Fonctionnement et développement rural durable multipartenaires des plateformes du secteur agricole appuyées

* Données à désagréger par homme, femme et jeunes

NB: Des données de référence précises n'étant pas disponibles, elles devront être établies au démarrage de chaque projet.

Théorie du changement

- L'OS1 vise à mieux gérer et utiliser les ressources naturelles représentant la base des activités de production, de transformation et de commercialisation par les ménages ruraux. La disponibilité sécurisée de l'eau pour les besoins humains et agricoles reste un préalable indispensable au maintien des populations dans les zones rurales et représente une porte d'entrée pour améliorer la résilience des populations rurales. Le résultat 1 vise à assurer la disponibilité de l'eau pour les besoins de base sans rupture tout au long de l'année. Il s'agira de combiner la mobilisation des eaux de surface et des eaux souterraines en complétant et réalisant un maillage judicieux de différents aménagements (citernes, retenues d'excavation, barrages, puits, forages et adduction d'eau à partir de forage à haut débit pour les besoins domestiques). La gestion sociale de l'eau représentera un volet incontournable pour garantir la pérennité des investissements. Le résultat 2 vise à améliorer la résilience des écosystèmes face au changement climatique à travers divers aménagements de conservation des eaux et des sols (CES) qui améliorent en particulier l'infiltration des eaux de surface, de défense et restauration des sols (DRS), de protection d'aires naturelles et de mesures de régénération assistée des ressources naturelles. La planification et la mise en œuvre des différents aménagements associeront les usagers par l'emploi d'instruments de concertation et de planification locale, utilisés avec succès dans les interventions passées ou en cours.
- L'OS2 tend à améliorer l'accès des ménages ruraux à des systèmes de production et des opportunités économiques et d'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le résultat 1 se concentre sur les systèmes de production de base des ménages concernés en cherchant à en améliorer les performances par l'adoption de bonnes pratiques dans l'élevage, l'agriculture ou la pêche. Le résultat 2 se focalise sur la diversification des activités économiques et des revenus, en particulier pour les femmes et les jeunes en organisant les producteurs, développant de nouveaux savoirs faire et de nouveaux produits en liaison avec la demande. La combinaison des résultats 1 et 2 vise également à améliorer la sécurité alimentaire des ménages. Le résultat 3 portera sur l'amélioration de l'accès des ménages: (i) aux marchés grâce à l'organisation commerciale des producteurs autour de filières porteuses, de développement de circuits et d'infrastructures de mise en marché et mesures de désenclavement des zones les plus reculées; et (ii) aux opportunités d'emploi grâce à des formations spécialisées.

Scénarios de transition

Tableau 1
Projections des principales variables macroéconomiques et démographiques^a

Scénario	Base ¹³	Elevée	Faible
Croissance moyenne du PIB (2016- 2021)	6.6%	7.0%	6.0%
PIB par habitant (US\$)	1927.6 (2017)		
Dette publique (en % du PIB) (2018- 2021)	85.3	>87.1	<83
Debt service to revenue ratio (2016-2021)	21.6	30.8	13.3
Taux d'inflation (%) (2016-2021)	3.0%	3%	3%
Population rurale	215,102 (2017) Situation actuelle 225,079 (2021) Taux de croissance annuel: 1.14%		
Climat de l'investissement pour les entreprises rurales ^b	<ul style="list-style-type: none"> 4/6 Djibouti has made significant reforms opting to improve the doing business environment. This includes the creation of a one stop shop for business start-ups, improvements in property registration and strengthening access to credit by broadening the scope of assets that can be used as collateral. It has also provided measures to protect minority investors, enforce contracts and resolve insolvency. These interventions aim to create new dynamics in the country, shifting away from the public sector to private initiatives and job creation. In 2010, the process of opening a business took 172 days in total compared to 52 days in 2018¹⁴. 		
Vulnérabilité aux chocs ^c	<ul style="list-style-type: none"> 3/6 despite favourable economic and development outlooks, Djibouti continues to be vulnerable to external shock. This comes as a reflection of the high debt the country is facing. Also, Djibouti's economy could be influenced in the medium term by the peace agreement between Ethiopia and Eritrea once Ethiopia gets access to the Eritrean ports. Djibouti still suffers from high unemployment rates, a less diversified economy, and is vulnerable to climate change; factors that can further destabilize the regional geopolitical situation faced with crises. 		

- Trois scénarios hypothétiques de transition sont considérés pour analyse dans le cadre de la mise en œuvre du COSOP:
 - Scénario 1 : Poursuite de la tendance actuelle** : L'amélioration des activités économiques se poursuit avec un renforcement des exportations et un remboursement régulier des dettes. Les risques de sécurité sont modérés et maîtrisés. Dans ce scénario - le plus probable - Djibouti reste dans la catégorie des Pays à revenu intermédiaire - Tranche basse (LMIC) et l'allocation PBAS reste à peu près la même (environ 6 M USD) avec une augmentation régulière liée à l'amélioration de la gestion et des taux de décaissement du portefeuille.
 - Scénario 2 : Dégradation économique sévère** : sous la pression de dettes non-remboursées, de conflits régionaux et de sécheresses croissantes, la situation sécuritaire s'aggrave, la cohésion sociale explose et les activités économiques sont réduites avec une inflation croissante. Dans ce scénario, le risque de perdre au moins une allocation PBAS est élevé. Les nouveaux projets potentiels seront toujours axés sur le soutien direct à la production et sécurité alimentaire de base.

¹³ <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/pdf/2017/dsacr1787.pdf>

<https://data.worldbank.org/>

http://country.eiu.com/FileHandler.ashx?issue_id=1477625131&mode=pdf

¹⁴ <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2018/10/31/doing-business-2019-djibouti-jumps-55-ranks>

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/2019AEO/AEO_2019-EN.pdf

- **Scénario 3 : Amélioration sensible du contexte national** : la situation dans la région s'améliore, les investissements augmentent et l'économie est en plein essor; le taux d'emploi des jeunes s'améliore et l'inflation est maîtrisée. Djibouti aura besoin d'un soutien supplémentaire pour accompagner cette dynamique, particulièrement en zones rurales. Dans ce contexte, Djibouti sera prêt à emprunter davantage et le FIDA peut augmenter sensiblement son soutien financier au pays.
2. Les futurs programmes du FIDA seront adaptés aux scénarios détaillés ci-dessus. Le scénario 1 implique de continuer à soutenir les projets déjà approuvés, y compris les activités immatérielles telles que le dialogue politique et le renforcement des institutions. Le scénario 2 peut impliquer de ne prendre en charge que les activités immatérielles. Le scénario 3 peut impliquer de poursuivre et d'augmenter le nombre d'activités de mise à l'échelle et éventuellement d'entreprendre davantage de projets.

Questions relatives au secteur agricole et aux zones rurales

Caractéristiques du secteur agricole

1. Compte tenu d'un contexte climatique relativement défavorable, l'agriculture joue un rôle modeste dans l'économie du pays et contribue faiblement à l'économie nationale (2,2% du PIB¹⁵).
2. La production végétale est peu développée, du fait du manque d'eau, de la salinité des sols et des limitations en terre arable. Pour une superficie cultivable potentielle de 120 000 ha, le pays ne dispose que d'environ 10 000 hectares de terres arables, dont seulement 1 000 sont cultivés le long des oueds. Djibouti compte près de 1 600 exploitations agricoles employant au total environ 3 600 personnes. La surface moyenne des exploitations est d'un demi-hectare¹⁶. La production agricole est avant tout familiale et de subsistance, et de type oasisien. Elle couvre environ 10% des besoins nationaux en fruits et légumes. La faiblesse des rendements est principalement due à la pauvreté des sols, à la rareté et la salinité de l'eau, et à l'inadaptation des techniques culturelles pratiquées.
3. Le secteur de l'élevage reste dominé par le pastoralisme. En effet plus de 80% de la population rurale (environ 161 600 personnes) est constituée de nomades qui pratiquent un élevage extensif transhumant sur environ près de 2 millions ha de parcours collectifs, du Nord et du Sud du pays. L'élevage nomade, qui représente 90% des activités du secteur rural, est essentiellement caractérisé par une mobilité aléatoire en fonction des pluies et des pâturages. L'élevage sédentaire est pratiqué autour des centres urbains et des points d'eau. L'élevage représente 75% du PIB agricole avec un cheptel recensé en 1978 de 550 000 caprins, 410 000 ovins, 50 000 camelins et 40 000 bovins, avec une moyenne relativement importante de 0,5 unité de bétail tropical (UBT) par habitant.
4. La pêche est pratiquée de façon artisanale, sur une côte maritime longue de 372 km, employant environ 1 000 personnes. La surface des eaux du plateau continental exploitable pour la pêche est de 2 280 km². Les ressources halieutiques sont estimées à 47 000 tonnes toutes espèces confondues et leur exploitation durable peut contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté. La pisciculture et l'aquaculture ne sont pas pratiquées en dépit des conditions propices à l'élevage de certaines espèces. La production halieutique est d'environ 1 000 tonnes par an.
5. La faiblesse de cette production est principalement due à plusieurs facteurs: (i) insuffisance des infrastructures et équipements de conservation, de transformation et de commercialisation; (ii) défaillance du réseau de distribution; (iii) mauvaise organisation des acteurs impliqués dans le secteur; (iv) insuffisance de formation; et (v) manque de financement¹⁷.
6. **Monde rural et résilience aux conditions d'aridité.** Les communautés rurales ont développé depuis longtemps des systèmes socio-économiques fondés sur la pratique de la transhumance, leur permettant d'exploiter les pâturages en fonction des saisons. Malgré leur flexibilité – qui permet d'exploiter durablement des écosystèmes marqués par une forte aridité et une relative rareté des ressources fourragères, et de résister à des situations de sécheresse – ces systèmes sont menacés par la dégradation progressive des ressources naturelles. Le manque de points d'eau est l'une des contraintes majeures à la mobilité des animaux, en limitant l'accès à tous les espaces naturels de pâturage: certains endroits sont ainsi

¹⁵ The World Bank, World Development Indicators, 2017.

¹⁶ Seconde communication nationale de la République de Djibouti à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, 2013.

¹⁷ Programme national de sécurité alimentaire – PNSA; Plan d'action 2012-2017.

soumis au surpâturage alors que d'autres présentent une faible exploitation des ressources herbacées et arbustives. L'essentiel des troupeaux est aujourd'hui constitué de caprins et de camelins, le nombre de bovins et d'ovins s'est effondré avec les années de sécheresse¹⁸. La pratique de petites parcelles maraîchères et fourragères ainsi que la plantation d'arbres commencent, grâce aux interventions de projets, à se diffuser.

7. **Contraintes principales.** Les principales contraintes du secteur rural et agricole sont: (i) le contexte climatique et pédo-hydrologique peu favorable aux activités agricoles; (ii) les faibles investissements socio-économiques dans le secteur; (iii) la rudesse de la vie en milieu rural et la difficulté d'accès aux services de base et aux services agricoles; (iv) de très faibles opportunités de diversification des activités non-agricoles.

Environnement institutionnel

8. **Le Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques (MAEPE-RH)** est en charge de la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'eau et du développement en milieu rural (Loi n° 200/an/07/5^{ème} L - 2007). Il a pour attribution: la production animale; le contrôle vétérinaire et alimentaire; la production halieutique; la production végétale et l'amélioration du couvert végétal; les études et l'exploitation des ressources en eau; la conception et la construction d'ouvrages hydrauliques de surface ainsi que les pistes d'accès aux ouvrages; la préparation et contrôle de la politique de l'assainissement.
9. Le MAEPE-RH s'appuie sur des Services centraux rattachés au Cabinet du Ministre et sur 6 directions générales placées sous l'autorité du Secrétaire général: (i) Direction de l'agriculture et des forêts; (ii) Direction de l'élevage et des services vétérinaires; (iii) Direction de la pêche; (iv) Direction des ressources hydrauliques; (v) Direction des grands travaux; et (vi) Direction administrative et financière. Les ressources des Directions techniques sont réduites, tant sur le plan humain que matériel, et ont par conséquent de grandes difficultés à remplir leurs missions.
10. **Services déconcentrés.** Le MAEPE-RH est représenté au niveau régional par les sous-directions régionales qui sont constituées de deux subdivisions: (i) Subdivision eau (maintenance des ouvrages et appui à la gestion des points d'eau); (ii) Subdivision développement rural et sécurité alimentaire (élevage et agriculture). Le personnel et les moyens d'intervention de sous-directions régionales sont particulièrement limités, elles ne disposent quasiment pas d'agents de terrain pouvant assurer l'encadrement des producteurs.
11. **Conseil régional.** Au niveau de chaque Conseil régional il existe un Comité de coordination du développement régional (CCDR), en charge de coordonner l'ensemble des initiatives de développement entreprises sur le territoire régional. Le CCDR regroupe les représentants de l'ensemble des acteurs institutionnels locaux (Préfecture, Conseil régional, les services techniques déconcentrés, les structures associatives, le secteur privé). Dans le cadre du processus de décentralisation en cours, l'agriculture, l'élevage, l'eau (à l'exception des forages) ainsi que la gestion de l'environnement entrent dans la compétence de gestion administrative et financière du Conseil régional. Le transfert de compétences du niveau national au niveau régional est en cours et les capacités techniques et financières des Conseils régionaux restent très limitées encore.

¹⁸ Il n'existe pas de données récentes précises, aucun recensement n'a été fait depuis celui de 1978.

Étude de contexte PESEC

Gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique: généralités, politiques nationales et stratégies d'intervention du FIDA

I. Introduction

1. Objectifs de l'étude SECAP

1. Les objectifs de l'étude SECAP sont définis comme suit:
 - évaluer les défis environnementaux et climatiques et leurs impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale et d'indiquer les zones les plus vulnérables;
 - identifier les liens clés entre pauvreté rurale, environnement et changement climatique;
 - identifier les défis pour renforcer la résilience du monde rural dans un contexte de changements climatiques et de dégradation des ressources naturelles;
 - évaluer la réponse du pays et les stratégies d'adaptation pour renforcer la résilience des populations les plus vulnérables;
 - formuler des recommandations sur les actions prioritaires, les opportunités d'investissements sur la base des leçons apprises du FIDA et des autres partenaires, pour soutenir les efforts de développement rural en faveur de la durabilité de l'environnement et du développement intelligible du point de vue climatique.
2. Les résultats escomptés sont: (i) une analyse situationnelle de l'état de l'environnement et les changements climatiques, les tendances; (ii) une évaluation des défis environnementaux et climatiques et leur impact social économique et institutionnel en lien avec l'agriculture et la sécurité alimentaire et la nutrition; (iii) l'identification de liens avec d'autres politiques, stratégies et plans sectoriels; et (iv) des mesures spécifiques pour optimiser l'adaptation au changement climatique, la gestion de l'environnement et l'utilisation durable des ressources naturelles. Cette contribution vient en appui au programme-pays du FIDA pour renforcer la capacité d'adaptation des secteurs du développement agricole et rural dans le pays.

2. Approche et méthodologie

Approche et méthodologie

3. Le FIDA a réuni une équipe pour préparer cette note préparatoire suivant la méthodologie suivante: (i) l'examen des plans, des programmes, des stratégies et des plans d'action du Gouvernement de la République de Djibouti traitant de l'environnement et des effets des changements climatiques, ainsi que du développement rural; (ii) des échanges avec les représentants des principaux ministères concernés par le milieu rural; (iii) des organisations publiques concernées; (iv) des rencontres avec les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans le secteur rural; et (v) des réunions avec les équipes des projets du FIDA actives sur le terrain.

Description de la consultation des détenteurs d'enjeux

4. La Mission a eu, entre le 1^{er} et le 8 juillet 2018, de nombreuses rencontres et des séances de travail avec les hauts cadres des différents ministères et institutions

publiques, les partenaires techniques et financiers (PTF), des organisations et des projets intervenant dans le secteur rural. De façon récapitulée, elle a rencontré :

- **Les principaux ministères concernés par le milieu rural:** (i) le MAEPE-RH, en particulier le Secrétaire général et les Directions de l'hydraulique rurale (DHR), des grands travaux (DGT) de la pêche (DP) et du Bureau de gestion des projets (BGP); (ii) le MFF; (iii) du Ministère délégué à la décentralisation; (iv) le Secrétariat d'Etat à l'action sociale; (v) la Direction du financement extérieur (DFE) du Ministère de l'économie et des finances, chargé de l'industrie et de la planification (MEFI); (vi) la Direction de la dette publique (DPP) du Ministère du Budget; (vii) la Direction de l'environnement et du développement durable (DEDD) du Ministère de l'environnement.
- **Des organisations publiques:** (i) le Centre d'études et de recherche pour le développement (CERD); (ii) l'Agence djiboutienne de développement social (ADDS); (iii) la Direction de la statistique et des études démographiques (DISED).
- **Les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans le secteur rural:** (i) la Banque mondiale; (ii) la Banque africaine de développement (BAD); (iii) la Banque islamique de développement (BISD); (iii) la Délégation de l'Union européenne; (iv) l'Agence française de développement (AFD); (v) l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA); (vi) le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); (vii) l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); (viii) le Programme alimentaire mondial (PAM).
- Les équipes des projets PRAREV et PROGRES pour analyser les acquis et approfondir les leçons apprises, capitalisées lors des interventions antérieures.

II. Caractéristiques du paysage et questions principales (sociales, environnementales et climatiques)

1. Contexte socio-culturel et économique

5. Djibouti est un pays de la Corne de l'Afrique, situé sur la côte ouest du débouché méridional de la mer Rouge. Il est limitrophe de la Somalie, de l'Éthiopie, de l'Érythrée et du Yémen. Pour une superficie totale de un peu plus que 23 000 km², la population djiboutienne est d'environ 900 000 habitants. Le pays est doté d'un climat tropical de type semi-désertique caractérisé par des catastrophes naturelles récurrentes et de longues périodes de sécheresses. Les ressources naturelles, dont la ressource en eau, sont très faibles et soumis aux effets du changement climatique. Le pays dépend entièrement des importations pour satisfaire ses besoins vivriers. Cette situation rend le pays très sensible aux perturbations externes liées aux fluctuations du prix des denrées alimentaires et des produits pétroliers, ainsi que des catastrophes naturelles (inondations, sécheresses).
6. **Economie.** La stratégie nationale de développement économique intitulée *Vision Djibouti 2035*, vise à transformer Djibouti en un pays à revenu intermédiaire et en un hub commercial pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est. Djibouti développe à cette fin ses infrastructures de transports et de services publics pour tirer parti de son emplacement stratégique et d'accueil de bases militaires. Les investissements directs étrangers (IDE) proviennent principalement de Chine et des pays du Golfe, et visent les secteurs à forte intensité capitaliste. Ces IDE s'inscrivent dans la stratégie de long terme des autorités visant à faire de Djibouti une plateforme régionale de services commerciaux, logistiques et financiers. Le vaste programme d'investissements est surtout financé par l'emprunt extérieur, ce qui a fait passer la

- dette extérieure publique de 50 à 85 % du PIB en deux ans¹⁹. Cette situation expose le pays à un risque élevé de surendettement.
7. Les atouts de Djibouti sont importants et on peut citer notamment²⁰: (i) sa localisation géostratégique du pays, dans le golfe d'Aden, au carrefour d'importants corridors maritimes pour le commerce de marchandises et de produits pétroliers; (ii) La présence des contingents et bases militaires, un marché potentiel non encore exploité par des entreprises locales; (iii) des infrastructures portuaires de pointe; (iv) des ressources géothermiques pour la production d'électricité; (v) des ressources minières et halieutiques encore peu exploitées (tel que le sel du Lac Assal).
 8. Le pays doit cependant affronter de grands défis, dont: (i) une pauvreté et un chômage persistants; (ii) une faible diversification de l'économie; (iii) une faible capacité institutionnelle; (iv) un déficit énergétique handicapant notamment le développement du secteur privé; (v) un déficit de ressources hydriques limitant l'accès à l'eau potable ainsi que le développement des activités agricoles; et (vi) une insécurité alimentaire chronique qui touche plus de 31% de la population.
 9. **Pauvreté rurale et insécurité alimentaire.** Malgré une croissance remarquable, 4 % par an en moyenne ces dix dernières années, la pauvreté et le chômage demeurent élevés et généralisés. Près de 41 % de la population vit dans la pauvreté, 23 % dans l'extrême pauvreté, et le taux de chômage atteint 39 %²¹. L'espérance de vie à la naissance de 54 ans et le taux de malnutrition infantile est de 26%.
 10. Selon le PNSA les quatre dimensions de l'insécurité alimentaire sont présentes à Djibouti, à savoir: (i) des disponibilités globales insuffisantes; (ii) l'irrégularité des approvisionnements; (iii) l'accessibilité physique (zones enclavées) et l'accessibilité économique (la pauvreté concerne 40% de la population); (iv) la dimension nutritionnelle qui présente un grave déficit chez les enfants.
 11. Les causes de l'insécurité alimentaire identifiées dans le PNSA, sont essentiellement: (i) la pauvreté, qui est la cause majeure de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau des ménages; (ii) la faiblesse de la redistribution qui ne permet pas de réduire l'insécurité alimentaire; et (iii) la difficulté d'accès aux services sociaux de base, qui contribue également à l'insécurité alimentaire.
 12. L'insécurité alimentaire conduit ainsi à: (i) une accentuation des migrations vers la capitale; (ii) une aggravation de la dégradation des ressources naturelles qui participent à un équilibre très fragile; et (iii) un accroissement de la vulnérabilité aux chocs et une réduction de la capacité des ménages à faire face aux crises conjoncturelles²².
 13. **Genre.** Les ménages sont constitués en moyenne de 6 personnes et le sexe ratio relativement équilibré entre homme et femme. La République de Djibouti a adopté en 2002 la Stratégie nationale d'intégration de la femme dans le développement (SNIFD) suivi du Schéma directeur pour la période 2009-2013. Une Politique Nationale du genre adoptée ultérieurement constitue désormais le cadre d'intervention de tous les acteurs en matière de genre. Si le genre n'est pas un facteur important dans la pauvreté (le taux d'extrême pauvreté s'établit à 21 %

¹⁹ Rapport du FMI No. 17/87.

²⁰ BAD.

²¹ Rapport du FMI No. 17/87.

²² PNSA, Plan d'action 2012-2017.

dans tous les ménages, qu'ils soient dirigés par une femme ou par un homme) l'inégalité hommes-femmes reste prononcée: seules 29 % des femmes âgées de 15 à 64 ans participent au marché du travail contre 54 % des hommes. Cette inégalité est confirmée par les dernières statistiques. Ainsi, sur un échantillon de 9 806 emplois nouveaux créés en 2013 les femmes représentent 19% et les hommes 81%²³.

14. **Agriculture.** Fortement limité par les conditions climatiques le secteur agricole ne contribue qu'à 2,2% du PIB (Banque mondiale, 2017). Pour une superficie cultivable potentielle de 120 000 ha le pays ne dispose que d'environ 10 000 hectares de terres arables, dont seulement 1 000 sont cultivés le long des oueds. Djibouti compte près de 1.600 exploitations agricoles employant au total autour de 3 600 personnes. La surface moyenne des exploitations est d'un demi-hectare²⁴.
15. La production agricole est avant tout familiale et de subsistance, et de type oasien. Elle couvre environ 10% des besoins nationaux en fruits et légumes. La faiblesse des rendements est principalement due à la pauvreté des sols, à la rareté et la salinité de l'eau, et à l'inadaptation des techniques culturelles pratiquées. Toutefois, en intégrant correctement l'élevage et en renforçant les capacités les communautés pastorales les plus touchées par la désertification, le modèle oasien pourrait être une réponse à la crise du pastoralisme²⁵.
16. **Elevage.** Le secteur de l'élevage reste dominé par le pastoralisme. En effet plus de 80% de la population rurale (environ 161 600 personnes) est constituée de nomades qui pratiquent un élevage extensif transhumant sur environ près de 2 millions ha de parcours collectifs, du Nord et du Sud du pays. L'élevage nomade, qui représente 90% des activités du secteur rural, est essentiellement caractérisé par une mobilité aléatoire en fonction des pluies et des pâturages. L'élevage sédentaire est pratiqué autour des centres urbains et des points d'eau. L'élevage représente 75% du PIB agricole avec un cheptel recensé en 1978 de 550 000 caprins, 410 000 ovins, 50 000 camelins et 40 000 bovins, avec une moyenne relativement importante de 0,5 unité de bétail tropical (UBT) par habitant.
17. Les communautés pastorales ont développé des systèmes pastoraux fondés sur la transhumance et leur permettant d'exploiter les différents écosystèmes en fonction des saisons. Cependant ce système est aujourd'hui menacé par la dégradation des parcours, la dégradation des ressources naturelles ainsi que par la sécheresse. Le manque d'eau est un facteur limitant pour une exploitation rationnelle des terres de parcours. Le développement de l'élevage a été handicapé ces dernières années par les épizooties, notamment la fièvre de la Vallée du Rift, qui ont décimé une partie du cheptel des pays de la Corne de l'Afrique. L'embargo frappant les animaux importés de la sous-région a contribué à la chute des exportations de têtes de bétail vers les pays de la péninsule arabique. La République de Djibouti a récemment construit un centre régional d'exportation de bétail vers les pays de la péninsule arabique. Ce centre régional est destiné à la certification à grande échelle de l'origine et de la santé du bétail destiné à l'exportation et comprend des équipements de marquage, des lieux de quarantaine et des services vétérinaires.
18. **Pêche.** La pêche est pratiquée de façon artisanale, sur une côte maritime longue de 372 km, employant environ 1 000 personnes. La surface des eaux du plateau

²³ Programme d'investissement du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine.

²⁴ Seconde communication Nationale de la République de Djibouti à la Convention des Nations Unies sur les changements climatiques, 2013.

²⁵ Idem.

continental exploitable pour la pêche est de 2 280 km². Les ressources halieutiques sont estimées à 47 000 tonnes toutes espèces confondues et leur exploitation durable peut contribuer aux efforts de réduction de la pauvreté. La pisciculture et l'aquaculture ne sont pas pratiquées en dépit des conditions propices à l'élevage de certaines espèces. La production halieutique est d'environ 1 000 tonnes par an.

19. La faiblesse de cette production est principalement due à plusieurs facteurs: (i) insuffisance des infrastructures et équipements de conservation, de transformation et de commercialisation; (ii) défaillance du réseau de distribution; (iii) mauvaise organisation des acteurs impliqués dans le secteur; (iv) insuffisance de formation; et (v) manque de financement²⁶. Les exportations ne dépassent guère 20 tonnes en moyenne, principalement vers l'Éthiopie et les pays du Golfe. La consommation stagne avec une consommation moyenne annuelle de 1,5 kg par habitant. Afin de se conformer aux normes sanitaires prescrites par les pays importateurs, la République de Djibouti a décidé d'élaborer des textes réglementaires tenant compte des normes sanitaires internationales et de construire un laboratoire d'hygiène alimentaire. Un port de pêche a été créé en 1999, puis mis en concession en 2004 à une société privée.
20. **Insécurité alimentaire.** Pays en déficit alimentaire chronique et permanent, Djibouti est totalement dépendant des importations pour couvrir ses besoins alimentaires et est donc hautement vulnérable aux chocs. Pauvreté et déficit alimentaire sont exacerbés par la présence de migrants des pays limitrophes qui accentuent la pression sur un marché du travail déjà limité et sur les ressources naturelles. Les quatre dimensions de l'insécurité alimentaire sont donc bien présentes: (i) disponibilités globales insuffisantes par ailleurs marquées par une forte dépendance des importations; (ii) irrégularité des approvisionnements (instabilité des marchés internationaux; et chocs conjoncturels); (iii) accessibilité physique précaire pour certaines fractions de la population (zones enclavées, nomadisme,..) et économique au niveau des ménages; et (iv) dimension nutritionnelle présentant une dégradation significative, notamment chez les enfants (retard de croissance) et les femmes (émaciation)²⁷.

2. Ressources naturelles et leur gestion

21. **Relief.** Essentiellement d'origine volcanique, le relief du territoire djiboutien abrite un phénomène géologique exceptionnel sous la forme d'un rift (le rift d'Assal) à la jonction des plaques d'Ethiopie, d'Arabie et de Somalie. L'activité de ce rift qui s'est formé depuis une trentaine de millions d'années avec l'activité tectonique associée à l'écartement des plaques, entraîne des manifestations sismiques fréquentes mais modérées. Le relief est caractérisé par une succession de massifs, de plateaux et de plaines. Le territoire est surtout constitué de terres arides couvertes de steppes arbustives éparses et ne recelant que peu de ressources naturelles ou minérales valorisables. L'altitude varie de 155 m en dessous du niveau de la mer avec le lac Assal à 2 021 m au mont Moussa Ali, point culminant du pays (PANE, 2000). Les dépressions argilo-limoneuses d'origine tectonique sont plus ou moins imperméables. Les dépressions lacustres présentent des perméabilités accentuées. A l'Est de la ligne Mont Moussa Ali-Lac Assal domine un relief tourmenté à plus de 1 000 m d'altitude, formé de crêtes et de lames aiguës longeant de profonds ravins. L'Ouest de cette ligne se compose de plaines et de dépressions où le

²⁶ Programme national de sécurité alimentaire – PNSA; Plan d'action 2012-2017.

²⁷ Programme d'investissement du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA- Djibouti), 2014.

paysage est marqué par une importante fracturation NW-SE. Un troisième ensemble comprend les plaines littorales d'Obock au nord du pays et de Djibouti au sud.

22. **Végétation.** La superficie totale de terres boisées (biomasse ligneuse) est de 70 000 ha dont 22 000 sont occupées par les formations forestières et 48 000 ha par des formations steppiques, arborées et arbustives. La végétation clairsemée est constituée d'arbustes ou buissons épineux xérophytes (*Acacia flava*, *Acacia Nilotica*, *Prosopis*, *Euphorbia godana*, etc.) et également des *Balanites aegyptiaca* et des Capparidaceae (*Cadaba spp.*, *Capparis spp.*, *Maerua spp.*, etc.). Les zones les plus favorisées sont les rives des oueds tapissés d'épineux, d'acacias, de tamaris et de jujubiers. Les îles Musha et Maskali, et certains points de la côte, sont peuplés de palétuviers. On trouve des palmiers-doums dans la partie ouest de la plaine du Hanlé, au pied des Gamarré, sur le pourtour de la plaine de Gagadé. Ces palmiers sont utilisés pour fabriquer des récipients et des nattes.
23. Djibouti présente des récifs coralliens bien conservés, du fait de la rareté des plongeurs (jardins de coraux de l'île de Moucha et des îles des Sept Frères). Les populations utilisent les zones boisées pour le pâturage, pour répondre à leurs besoins en bois de chauffage et en charbon de bois, ainsi que la construction. Cependant ces deux facteurs mettent à nu les sols et favorisent l'érosion hydrique de plus en plus forte lors des crues. La régression de la couverture végétale aggrave les phénomènes des érosions hydriques et éoliennes. Le phénomène est particulièrement intense au niveau de l'unique forêt de montagne du pays (le Day). Le surpâturage, résultat de la sédentarisation des pasteurs, entraîne la dégradation des terres de parcours et des ressources naturelles.
24. **Sol.** Les sols sont généralement pauvres en matières organiques, peu évolués, peu épais et caillouteux, exception faite des terres alluvionnaires dans les zones d'accumulation. Les formations basaltiques dominent l'ouest sous forme fissurée. Les rhyolithes (miocène) occupent l'est du pays. Des formations gréseuses et calcaires (Jurassique/Crétacé) se rencontrent au sud-est d'Ali Sabieh. Dans les plaines intérieures et les dépressions endoréiques, les matériaux transportés par les oueds ont une texture plus fine, limono argileuse. Les terres cultivables ne représentent que 0,25% de la superficie du pays (PANE, 2000).
25. **Hydrographie.** Les ressources en eau renouvelables sont estimées à 300 millions de m³/an. Le réseau hydrographique est formé uniquement par des cours d'eau à écoulement temporaire appelés "oueds". Les débits sont généralement faibles, et le taux exact des précipitations qui sont susceptibles de s'infiltrer et de recharger les nappes peu profondes (sédiments des oueds) ou profondes (aquifères basaltiques) est incertain et ne peut être précisé qu'à travers des études spécifiques à chaque bassin versant. Deux aquifères continus existent à Djibouti, l'un avec le lac Assal pour niveau de base, l'autre entre Djibouti-ville et Loyada. Ailleurs, on trouve des nappes discontinues et des nappes alluviales. La recharge des nappes repose essentiellement sur l'infiltration des eaux de crue dans les oueds. Environ 95% des besoins en eau sont assurés par les ressources en eau souterraines. Sauf pour les eaux au nord-ouest du pays, l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation pose des problèmes de salinité, même dans les nappes alluviales. En revanche, il est possible d'utiliser l'eau des sous-écoulements dans les oueds dont les bassins versants sont grands et où les crues sont régulières²⁸.

²⁸ FAO, L'irrigation en Afrique en chiffres – Enquête AQUASTAT 2005.

26. **Faune.** Les ressources fauniques sont constituées des mammifères (gazelle de Pelzeln, gazelle girafe (gazelle de Waller), gazelle de Soemmerring, singes hamadryas, hyènes, chacal commun, genettes (*Genetta genetta*) Dik-dik, lièvre d'Abyssinie, daman des rochers, phacochère, porc-épic); de l'avifaune (autruche dans les dépressions des plateaux basaltiques et dans les plaines du Hanlé et des Bardes, l'outarde arabe, le secrétaire (*Sagittarius serpentarius*), le martin pêcheur, l'ombrette, les flamants roses, l'ibis et de nombreux limicoles dans les zones marécageuses); reptiles (lézards, serpents et tortues adaptés aux conditions des pays secs). Cette faune reste fortement menacée par la pression du pâturage, la multiplication des zones de sédentarisation, la forte régression de la végétation (pâturage, coupe de bois, érosion, etc.) et le braconnage²⁹.
27. **Climat.** Le suivi climatologique ne peut être assuré à Djibouti du fait de la fermeture de la plupart des stations météorologiques en 1978. Les données de précipitations sont, quant à elles, recueillies de façon ponctuelle. Djibouti est doté d'un climat tropical de type semi-aride, à l'exception des régions montagneuses situées au Nord du Golfe de Tadjourah, caractérisé par des températures oscillant de 23°C en janvier et 39°C en août et une évaporation élevée toute l'année ainsi que par des précipitations faibles et irrégulières atteignant à peine une moyenne annuelle de 130 mm. Le pays est également soumis à des catastrophes naturelles récurrentes et de longues périodes de sécheresses. Les terres cultivables, les ressources naturelles sont soumises à de fortes pressions engendrées par des ressources en eau très faibles et par le changement climatique.
28. Le climat est marqué par deux saisons distinctes. La saison fraîche (octobre-avril) est caractérisée par des températures douces oscillant entre 22°C et 30°C, une humidité relativement élevée et des vents marins. Avec des températures élevées fluctuant entre 30°C et 40°C, des pluies de la période chaude et un vent de sable violent, chaud et sec (khamsin), la saison chaude et sèche est comprise entre juin et septembre. Les périodes de mai à juin et septembre à octobre sont les plus sèches et marquent une saison de transition avec des vents variables. Ces précipitations sont normalement comprises entre 50 mm et 215 mm et ne dépassent guère une moyenne annuelle de 150 mm³⁰.

3. Défis environnementaux

29. Les dernières études sur l'évolution récente du climat à Djibouti³¹ permettent de dégager certaines tendances significatives pour cerner les contraintes environnementales auxquelles doit faire face la République de Djibouti.

Température

30. L'analyse des séries temporelles des indices de température pour la période 1966-2011 (cf. figure 1) indique clairement une tendance au réchauffement pour Djibouti. Ainsi la température moyenne a augmenté de 1,24°C au cours de la période 1966-2011, et la température moyenne pour la période 2001-2011 était de 0.66°C supérieure à température moyenne pour la période 1971-2000.
31. Il est également constaté que, concernant les événements extrêmes, les vagues de chaleur caractérisées par des températures maximales quotidiennes $\geq 45^\circ\text{C}$ sont devenues 15 fois plus fréquentes que dans le passé (par comparaison des périodes

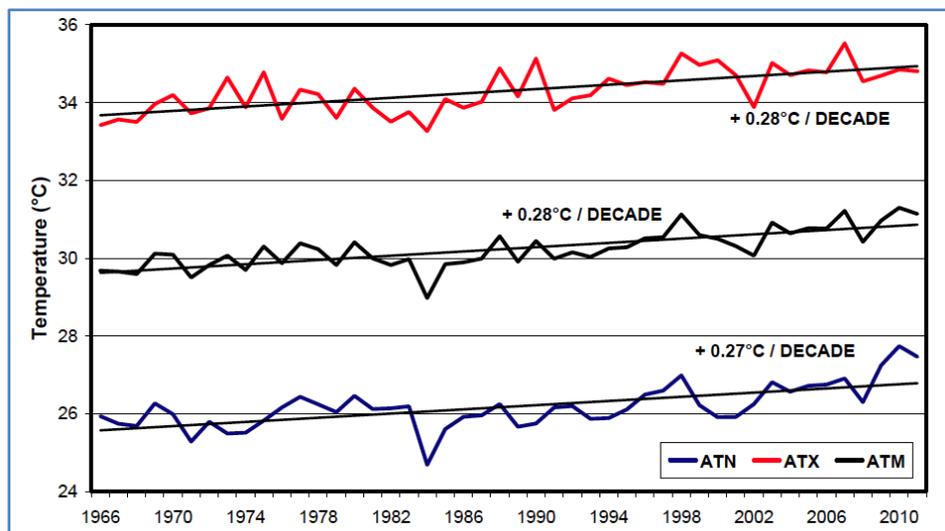
²⁹ Stratégie et Plan d'action pour la mise en œuvre de la Grande muraille verte à Djibouti (SGMVD), mars 2011.

³⁰ Seconde communication nationale.

³¹ Pierre Ozer and Ayan Mahamoud, "Recent Extreme Precipitation and Temperature Changes in Djibouti City (1966-2011)," *Journal of Climatology*, vol. 2013, Article ID 928501, 8 pages, 2013. <https://doi.org/10.1155/2013/928501>

1966-75 et 2002-2011) tandis que les nuits extrêmement froides (<18.7°C) ont presque disparu.

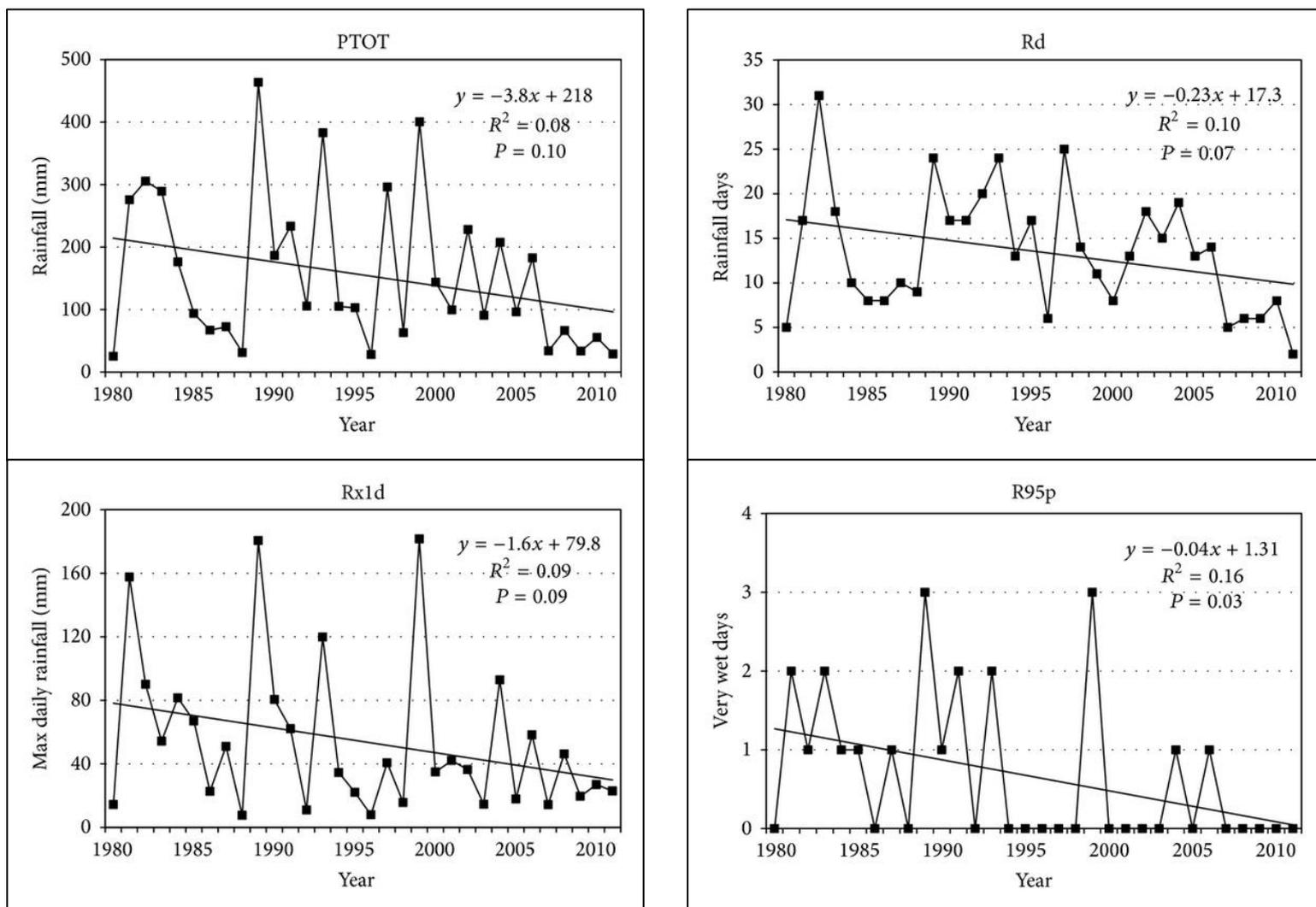
Figure 1 : Evolution et tendances des températures annuelles minimum, maximum et moyennes (ATN, ATX et ATM) de la région de Djibouti .³²



Précipitations

32. Les séries temporelles des différents indices de précipitation (figure 2 ci-dessous) montrent que tous les indices ont diminué, y compris les précipitations annuelles, le total annuel de jours humides et la fréquence de jours très humides.

³² Op. cité

Figure 2 : Evolution et tendances des indices PTOT, Rd, Rx1d et R95p à Djibouti (1980-2011)

Légende- *PTOT* : Total annuel des précipitations ; *Rd* : Total annuel of de jours humides (précipitations ≥ 1 mm) ; *Rx1d* : Précipitation maximum en un jour dans l'année ; *R95p* : nombre de total de jours où les précipitations sont \geq au 95ème centile de 1981-2010

33. D'autres analyses portant sur la période 1901-2015 indiquent par ailleurs une diminution significative des précipitations enregistrée pour les mois d'avril à juillet, et une augmentation significative des précipitations enregistrée pour les mois de janvier et d'octobre.³³
34. Les principales contraintes écologiques auxquelles Djibouti doit faire face, et qui découlent notamment de l'évolution du climat, sont principalement:
 - Un **processus rapide de désertification** imputable à la **variabilité plus grande du climat, l'augmentation de la température, des sécheresses plus fréquentes**, la faiblesse des précipitations conjuguée à des sols pauvres, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'événements extrêmes tels que les inondations. Le facteur de désertification le plus important est d'ordre anthropique en raison du surpâturage, du délaissement des règles traditionnelles de mise en défens et des effets de la pauvreté en zone rurale.

³³http://sdwebx.worldbank.org/climateportal/countryprofile/home.cfm?page=country_profile&CCode=DJI&ThisTab=Climat
 eBaseline

La dégradation des écosystèmes qui en découlent affectent les populations rurales et réduisent les terres agricoles et de parcours.

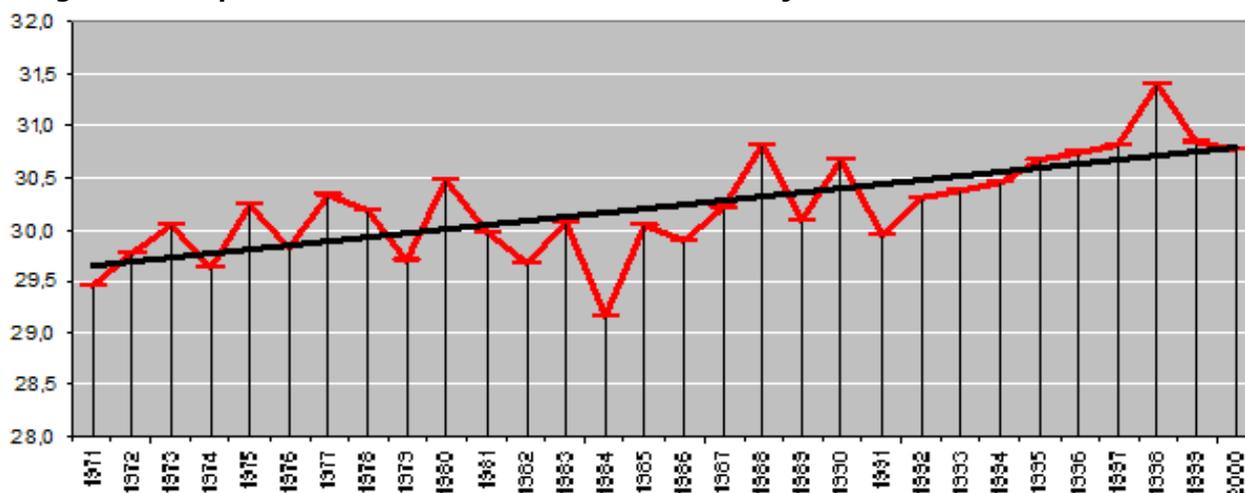
- Une **exploitation des nappes phréatiques** avec une recharge incertaine des nappes d'eau souterraines et l'intrusion de l'eau de mer contribuent à augmenter le taux de salinité et à favoriser l'apparition d'eaux saumâtres.
 - Le **développement urbain accéléré de la zone côtière**, qui regroupe l'essentiel de la population et des activités socio-économiques du pays, entraîne une dégradation de l'environnement au niveau de la gestion des ressources en eau, la préservation de la biodiversité marine (récifs coralliens et mangroves), les ressources halieutiques et les mammifères marins. Les pressions des activités portuaires en plein essor se font également ressentir sur la bande littorale par le passage fréquent des navires, sous forme de pollutions par les hydrocarbures.
 - La **réduction de la biodiversité** en raison de la destruction et de la dégradation des habitats par les activités humaines: surpâturage, déboisement, tourisme mal géré, commerce des espèces endémiques.
- Pression anthropique sur les forêts pour le bois de chauffe.**

4. Les scénarii de changements climatiques et les options d'adaptation et d'atténuation

Scénarii climatiques projetés

35. Les rapports officiels de la République de Djibouti relatifs au changement climatique³⁴, ont fait le choix du scénario central IS92a du GIEC pour le changement global de la température et du niveau marin "comme scénario d'émissions de GES entre 1990 et 2050"³⁵. Pour les représentations géographiques des changements climatiques, trois modèles ont été choisis, CSIRO-TR (régime tendant vers la sécheresse et correspondant au cas le plus sec), BMRC-EQ (régime sans changement et correspondant au cas le plus froid) et HADCM2 (régime tendant vers l'humidité et correspondant au cas le plus chaud) pour SCENGEN.
36. Les scénarii climatiques établis considèrent que les variations des moyennes annuelles de températures en République de Djibouti seraient positives et comprises entre 0,6 et 2,4°C, et que les changements des moyennes annuelles des précipitations à Djibouti varieraient dans une fourchette de -10,9 % et 17,1 % (figure ci-dessous).

Figure 4: Température de 1971 à 2000 à la station de Djibouti aéroport



³⁴ 1^{ère} Communication Nationale, 2006 ; 2^{nde} Communication Nationale, 2014 ; Contribution Prévue Déterminée au niveau National de la République de Djibouti, août 2015

³⁵ Seconde Communication Nationale

37. Dans son rapport sur sa contribution à l'atteinte des ODD de 2030 en matière de lutte contre le réchauffement climatique la République de Djibouti a également évalué le coût économique annuel des dommages encourus à cause du changement climatique³⁶.

Tableau 1 : Changement climatique, coût annuel des dommages selon les différents scénarios

Coût annuel des dommages	2010-2060
Scénario +2°C hors catastrophes naturelles	5 milliards USD
Scénario +4/5°C hors catastrophes naturelles	9 milliards USD
Scénario de crue décenniale (T=10.000)	65 millions USD

Source : modèle PAGE et modèle FUND

38. La fourchette est très large, allant de 5 milliards USD à 65 milliards USD selon les scénarii optimiste ou pessimiste.
39. Selon ces hypothèses:
- Le réchauffement futur de la surface de la mer augmentera le stress subi par les récifs coralliens et accroîtra la fréquence des maladies marines (Profil côtier, juin 2005);
 - à la suite d'une élévation du niveau de la mer, beaucoup de zones côtières devront faire face à une multiplication des inondations, à une intensification de l'érosion, à la disparition de zones humides et de mangroves, ces dernières subissant le stress de taux de salinité de plus en plus élevés;
 - les populations fauniques subiront des pertes et les superficies des forêts seront réduites par les phénomènes de sécheresses récurrentes et de désertification.
40. Les conséquences sur les secteurs clés (ressources en eaux, agriculture et forêts, élevage, zones côtières, écosystèmes marins) sont détaillées dans le tableau ci-dessous, à partir du PANA, informations confirmées par la Seconde communication nationale.

Tableau 2: Vulnérabilité des secteurs aux changements climatiques

Secteur	Vulnérabilité aigue
Ressources en eau	<p>Les eaux de surface Modification de la fréquence des crues (de 4 à 5/ans) causant des dégâts Augmentation des crues exceptionnelles 1989, 1994, 2004 (Ambouli) Variation du régime des eaux de ruissellements</p> <p>Les eaux souterraines Modification de la recharge des nappes qui s'amenuise Nappe de Djibouti qui se réduit considérablement, entraînant une augmentation de sa salinité</p>
Agriculture et forêts	<p>Sécheresse <i>Agriculture</i> Tarissement des nappes d'eau utilisées pour l'irrigation Augmentation de la teneur en sels des sols et de l'eau d'irrigation Baisse des rendements Abandon de la terre due à l'érosion hydrique ou la salinité</p> <p><i>Formations forestières</i> Régression des surfaces couvertes Disparition progressive des espèces endémiques intéressantes</p>

³⁶ CPDN, 2015

Secteur	Vulnérabilité aigue
	Surpâturages des parcours Problème de l'envahissement du <i>Prosopis sp.</i> qui progresse très rapidement et empiète sur les superficies cultivées en concurrençant les autres arbres et arbustes locaux (plaine côtière de Djibouti, de Tadjourah, les plaines de Hanle et de Gobaad) Inondations Destruction des exploitations près des lits d'oueds Ensablements ou envasements des puits Destruction des cultures et des infrastructures Multiplication des parasites et des insectes (chenilles, champignons, criquets) Pressions anthropiques sur les forêts pour les bois de chauffe et de construction
Elevage	Dégradation des parcours Concentration du bétail autour des points d'eau Diminution de la productivité du bétail Faible résistance du bétail aux maladies
Zones côtières	Destruction des infrastructures économiques Destruction des habitats et des biotopes Perte de vies humaines
Ecosystèmes marins	Dégradation des récifs coralliens Régression des zones de mangroves Modification des stocks des ressources halieutiques

Mesures prises par la République de Djibouti pour l'adaptation au changement climatique

41. La République de Djibouti a pris diverses mesures d'adaptation aux changements climatiques. Sur le plan international, Djibouti a adhéré aux conventions internationales relatives à l'environnement et au changement climatique (notamment la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique). Sur le plan institutionnel le Ministère chargé de l'environnement assure l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre de la politique nationale d'adaptation aux changements climatiques, et vise à l'intégration des changements climatiques dans les plans, stratégies et politiques nationales. Il est également chargé du suivi des projets mis en œuvre dans le cadre du PANA.
42. En termes de projets de terrain le Gouvernement djiboutien, dans le document portant "Contribution prévue déterminée au niveau national de la République de Djibouti (CPDN)"³⁷, a détaillé les mesures prises et envisagées pour faire face au défi des changements climatiques. Ces mesures comprennent des mesures d'adaptation et des mesures d'atténuation.
43. En matière d'adaptation les priorités nationales ont été identifiées à l'horizon 2035 et se déclinent en plusieurs stratégies. Plusieurs objectifs sont visés, principalement:
 - la réduction de la vulnérabilité aux sécheresses;
 - la protection contre l'augmentation du niveau moyen des mers;
 - le développement de l'accès à l'eau;
 - la protection de la biodiversité;
 - le renforcement de la résilience des populations rurales.

³⁷ Contribution prévue déterminée au niveau national de la République de Djibouti (CPND), août 2015

44. Les principaux projets d'adaptation aux changements climatiques déjà financés sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Mesures d'adaptation déjà financées³⁸

Projet	Financement
Projet de l'Alliance mondiale contre le changement climatique	Donateurs AMCC
Programme d'appui à la réduction de la vulnérabilité dans les zones de pêche côtière (PRAREV-Pêche)	FIDA
Mise en œuvre des interventions prioritaires du PANA pour renforcer la résilience dans les zones côtières les plus vulnérables de Djibouti	PNUE
Usine innovante de dessalement alimentée par énergies renouvelables à Djibouti	Union européenne
Programme de gestion des eaux et des sols (PROGRES)	FIDA
Projet de développement rural communautaire et de mobilisation des eaux (PRODERMO)	Banque mondiale
Programme de résilience à la sécheresse et de développement durable dans les pays de la corne de l'Afrique (PRSSD-CA)	Banque africaine de développement
Share eau potable: Amélioration de l'accès à l'eau potable	Union européenne
Projet d'adduction d'eau entre Djibouti et l'Ethiopie	République de Djibouti
Développement des périmètres agropastoraux comme une stratégie d'adaptation au changement climatique pour les communautés rurales pauvres de Djibouti	PNUD
Soutien à l'adaptation au changement climatique des communautés rurales en régions montagneuses	PNUD
Projet de sécurisation des systèmes pastoraux – PSSP/SHARE (2014)	Union européenne
Mise en place de projets solaires pilotes pour lutter contre la pauvreté	République de Djibouti
Mise en œuvre de technologies d'adaptation dans les écosystèmes fragiles des plaines de Tadjourah et Hanle	PNUE
Projet d'appui à la résilience des populations rurales	Fonds européen de développement
Plan stratégique d'assainissement individuel dans la région de Dikhil	Banque mondiale et UNICEF

45. Il est à noter que, selon la CPND, les projets en cours de mise en œuvre représentent un budget de près de 100 millions d'euros, soit 12% du montant total

³⁸ Idem

qu'il serait nécessaire d'investir pour l'adaptation dans le cas d'un scénario climatique +2°C, et seulement 7,5% dans le cas du scénario +4°C.

46. Les efforts du Gouvernement de Djibouti en matière d'atténuation ont permis le financement de plusieurs projets listés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Mesures d'atténuation financées

Projet	Financement
1ère ligne d'Interconnexion électrique avec l'Éthiopie	65 millions USD financés à 95% par la BAD et à 5% par la République de Djibouti.
Eoliennes onshores	Projet financé par des investisseurs privés en partenariat avec la République de Djibouti.
Usine photovoltaïque	Projet financé par des investisseurs privés en partenariat avec la République de Djibouti.
Pompe géothermique	Projet d'Assal financé par un groupement de bailleurs de fonds piloté par la Banque mondiale à hauteur de 31 millions USD. Autres projets financés par des investisseurs privés en partenariat avec la République de Djibouti.
Nouvelle ligne ferroviaire	Projet financé par des investisseurs privés chinois
Projet sur l'efficacité énergétique de 10 bâtiments	PNUD
Réduction de la consommation énergétique des bâtiments publics	République de Djibouti.
Projet de l'Alliance mondiale contre le changement climatique + (2014-2020)	Union européenne

5. Environnement institutionnel, législatif et réglementaire

Environnement institutionnel

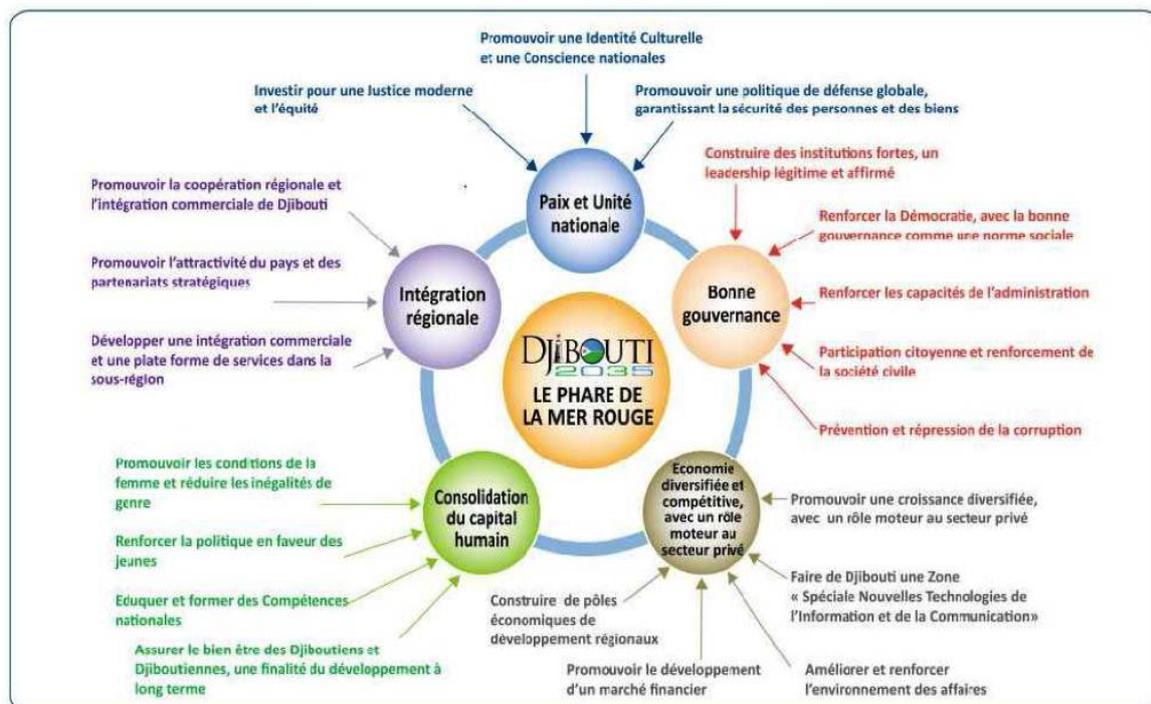
47. Sur le plan institutionnel le **Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques (MAEPE-RH)** est responsable de la mise en œuvre de la politique de l'eau, du développement rural et de la pêche. Le MAEPE-RH est en charge de la mise en œuvre des politiques sectorielles de l'eau et du développement en milieu rural (loi n° 200/an/07/5^{ème}). Il a pour attribution: la production animale; le contrôle vétérinaire et alimentaire; la production halieutique; la production végétale et l'amélioration du couvert végétal; les études et l'exploitation des ressources en eau; la conception et la construction d'ouvrages hydrauliques de surface ainsi que les pistes d'accès aux ouvrages; la préparation et contrôle de la politique de l'assainissement.
48. Le MAEPE-RH s'appuie sur des Services centraux rattachés au Cabinet du Ministre et sur 6 directions générales placées sous l'autorité du Secrétaire général: (i) Direction de l'agriculture et des forêts; (ii) Direction de l'élevage et des services vétérinaires; (iii) Direction de la pêche; (iv) Direction des ressources hydrauliques; (v) Direction des grands travaux; et (vi) Direction administrative et financière. Les ressources des Directions techniques sont souvent réduites au strict minimum (tant sur le plan humain que matériel) et ont par conséquent de grandes difficultés à remplir leurs missions.
49. Le MAEPE-RH est doté de **services déconcentrés** au niveau des régions mais Le personnel et les moyens d'intervention des sous-directions régionales sont limités, ce qui ne permet pas à ces sous-directions d'assurer l'encadrement des producteurs/pasteurs.

50. **L'Office national des eaux et l'assainissement de Djibouti (ONEAD)**, qui gère les ouvrages hydrauliques alimentant les principales zones urbaines, est placé sous la tutelle du MAEPE-RH.
51. **Le Ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de l'environnement** est en charge de la mise en œuvre de la politique nationale environnementale et climatique. La coordination interministérielle sur les questions de l'environnement et du changement climatique reste toutefois très faible. Le pays dispose depuis 2012 d'une **Agence nationale de la météorologie** qui exploite depuis 40 stations automatiques pluviométriques. Les données historiques sont incomplètes pour l'intérieur du pays, seul l'aéroport de Djibouti disposant d'une longue série.
52. Dans le cadre de la décentralisation la République de Djibouti a mis en place des **Conseils régionaux**. Chaque Conseil est doté d'un **Comité de coordination du développement régional (CCDR)**, chargé de la coordination de l'ensemble des initiatives de développement entreprises sur le territoire régional. Le CCDR regroupe les représentants de des acteurs institutionnels locaux (Préfecture, Conseil régional, les services techniques déconcentrés, les structures associatives, le secteur privé). Dans le cadre du processus de décentralisation en cours, l'agriculture, l'élevage, l'eau (à l'exception des forages) ainsi que la gestion de l'environnement entrent dans la compétence de gestion administrative et financière du Conseil régional. Mais le Conseil Régional souffre de moyens humains et financiers limités ainsi qu'un transfert de compétences non encore achevé.
53. Le **secteur privé** comprend des bureaux d'études et des entreprises locales caractérisées par un déficit en compétences techniques et d'organisation. Il en va de même pour le mouvement associatif qui joue un rôle limité à cause du manque de disponibilités de ressources humaines qualifiées.
54. **Au plan régional Djibouti** fait partie de l'**Autorité intergouvernementale sur le développement (IGAD)** qui met en œuvre des projets pilotes concernant la gestion transfrontalière des pâturages dans une optique de protection des paysages et de la biodiversité, et également dans des projets plus spécifiques sur les aspects fonciers.

Environnement législatif et réglementaire

55. La nouvelle politique du gouvernement djiboutien pour les années à venir est développée dans le document "Djibouti Vision 2035" et sa stratégie d'opérationnalisation dénommée "Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE)".
56. **Vision Djibouti 2035:** la Vision Djibouti 2035 repose sur cinq piliers:
- i) Paix et Unité nationale;
 - ii) Bonne gouvernance;
 - iii) Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé;
 - iv) Consolidation du capital humain;
 - v) Intégration régionale.
57. Le schéma ci-dessous présente les principales stratégies reliées aux différents piliers de la Vision Djibouti 2035.

Figure 3: Piliers et stratégies de la Vision 2035



58. **SCAPE:** Afin d'améliorer le niveau de vie, baisser le taux de chômage et réduire les vulnérabilités, la République de Djibouti a adopté une stratégie économique et sociale à moyen terme, la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) dont l'objectif global est d'assurer un développement assis sur une croissance économique soutenue, durable et inclusive en drainant les politiques de promotion de l'emploi. La SCAPE se fixe 10 objectifs majeurs à l'horizon 2019, dont: accélérer la croissance, réduire le chômage, limiter la pauvreté extrême, réduire les inégalités selon le sexe, résoudre la question prégnante de l'eau et se préparer aux changements climatiques.

59. **Les autres stratégies, plans et programmes** adoptés en lien avec le secteur rural, la gestion des ressources naturelles, l'environnement et les changements climatiques, sont principalement les suivants:

- **Stratégie nationale pour la gestion des risques et des catastrophes**, en lien direct avec les questions de changements climatiques (préparation et mesures contre les inondations, l'élévation du niveau de la mer et autres catastrophes naturelles).
- **Programme national de sécurité alimentaire (PNSA)**, qui répond à deux objectifs: (i) renforcer les capacités de prévision, de prévention et de gestion des crises conjoncturelles, en relation avec la politique nationale pour la gestion des risques et des catastrophes. Cette composante relève du Ministère de l'intérieur; (ii) créer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelles, en lien avec les politiques nationales de développement.
- **Stratégie et plan d'action national sur la biodiversité** (2017).
- **Programme national d'Investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2016-2020)**, qui porte sur 4 programmes majeurs: (i) la sécurité alimentaire durable dans le cadre régional: (ii) la mobilisation des ressources en eau en vue du développement

- hydro agricole; (iii) l'appui aux groupes vulnérables; et (iv) la promotion de nouvelles sources de croissance et à l'appui aux exportations.
- **Plan directeur de l'eau**, qui régleme nte l'exploitation des ressources en eau et garantit la protection de cette ressource.
 - **Stratégie nationale de microfinance**,
 - **Stratégie nationale d'intégration de la femme dans le développement (SNIFD)**.
 - **Stratégie nationale de décentralisation**.
 - **Stratégie nationale de développement de l'aquaculture marine et la politique de la pêche**.
 - **Stratégie Régionale de l'IGAD sur les changements climatiques**.
 - **Stratégie et plan d'action** pour la mise en œuvre de la Grande muraille verte.
 - **Stratégie nationale de la gestion participative des ouvrages hydrauliques**.
 - **Plan d'action national de l'environnement (PANE)**.
 - **Communications nationales sur les changements climatiques**: 2 communications nationales ont été élaborées à ce jour, la dernière en 2014.
 - **Contribution déterminée au niveau national (CDN)**, élaborée en 2015 et relative à l'engagement de Djibouti à l'accord de Paris: elle présente les engagements volontaires de la République de Djibouti en matière d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2030, et les conditions nécessaires à réunir pour atteindre les objectifs fixés.
60. La République de Djibouti a également adopté un ensemble de **textes législatifs et réglementaires** en faveur de la protection et de la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles. On peut citer:
- La Loi n° 51/AN/09/6ème L. Portant Code de l'environnement.
 - Le Décret n°2000-0031/PR/MAEM pris en application de la loi n°93/AN/95/3ème L du 04 avril 1996 portant Code de l'Eau, relatif à la lutte contre la pollution des eaux.
 - Le Décret n°2004-0065/PR/MHUEAT Portant protection de la biodiversité.
 - Le Décret n°2000-0033/PR/MAEM pris en application de la Loi n°93/AN/95/3ème L du 04 avril 1996 portant Code de l'eau, relatif aux périmètres de protection des captages de l'eau destinée à la consommation humaine.
 - Le Décret n° 2000-0032/PR/MAEM pris en application de la Loi n°93/AN/95/3ème L du 04 avril 1996 portant Code de l'eau, relatif aux procédures de déclarations, autorisations et concessions.
 - Le Décret n°2007-0099/PR/MID portant transfert et répartition de compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales.

6. Contribution des partenaires techniques et financiers

61. Plusieurs bailleurs comme la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement et l'Union européenne contribuent à renforcer la résilience aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire en milieu rural et périurbain.
62. Le tableau ci-dessous présente les domaines prioritaires d'action des principaux partenaires financiers de Djibouti.

Tableau 5: Domaines prioritaires d'action des bailleurs de fonds

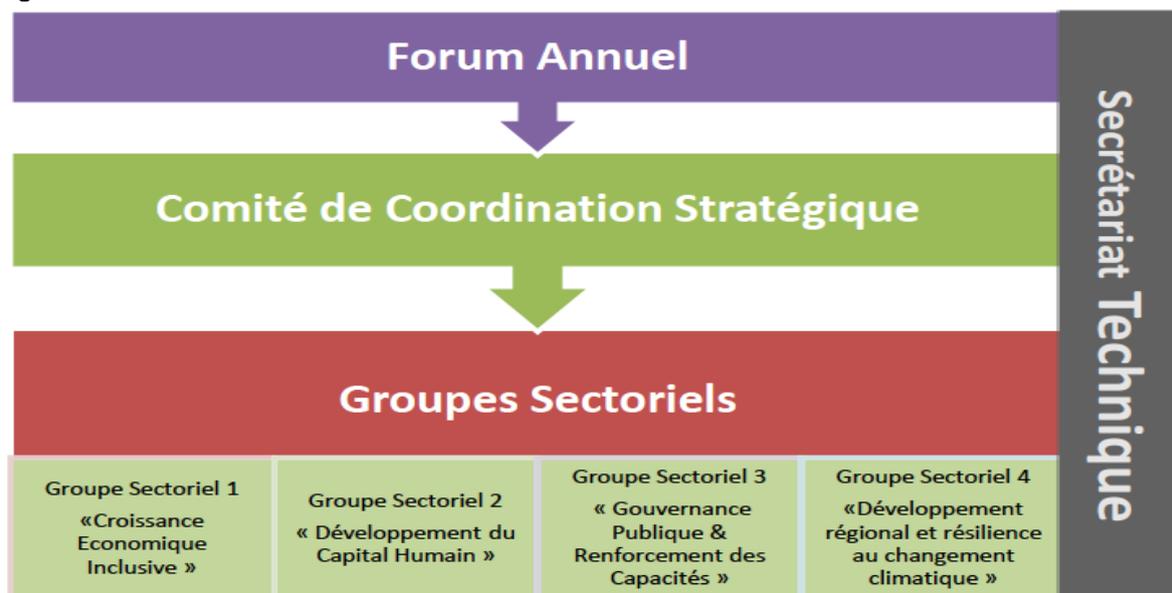
Bailleurs de fonds	Gouvernance et gestion Macroéconomique	Gouvernance politique	Energie	Eau et Assainissement	Education et protection	Agriculture/Sécurité alimentaire.	Santé	Secteur primaire	Logement	Routes	Infrastructures	Developpement urbain	Telecommunication
BAD	▲		▲	▲		▲							
Union Européenne			▲	▲		▲							
FMI	▲												
Banque Mondiale			▲	▲	▲								
FAO						▲							
PAM						▲							
PNUD		▲			▲		▲						
FADES			▲	▲				▲	▲				
BID			▲		▲					▲			
KFAED											▲		
AFD				▲								▲	
USAID					▲		▲						
CHINE										▲			▲

Source: BAD

63. Les interventions majeures en cours des partenaires financiers de Djibouti dans le secteur rural sont présentées en annexe 1.

Mécanisme de coordination des Partenaires techniques et financiers (PTF)

64. La faible coordination et harmonisation de l'intervention des bailleurs s'explique par l'absence de mécanisme de coordination de l'aide au niveau national, la faible représentation des bailleurs dans le pays, ainsi que le manque d'ardeur du Gouvernement. Des efforts ont cependant été entrepris pour mettre en place un mécanisme de coordination de l'aide. Le Cadre de dialogue (CD) pour la coordination de l'aide entre le Gouvernement de Djibouti et ses PTF a été institutionnalisé par le décret n° 2015-311 PR/MEFI du 19 novembre 2015 relatif au CD, et lancé officiellement en décembre 2015 par la tenue du 1er Forum annuel sur le développement sous la présidence du Premier ministre. Le Forum a vu la participation de tous les partenaires intervenant à Djibouti.

Figure 5: Schéma de la coordination de l'aide³⁹

65. Le CD a été réactivé en 2016 avec l'opérationnalisation du dispositif à travers respectivement la première réunion du Comité de coordination stratégique (CCS), co-présidée par le Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale (MAECI), et le Ministre de l'économie et des finances, chargé de l'industrie (MEFI). En décembre 2016 s'est en outre tenue une réunion préparatoire pour la mise à niveau sur le dispositif de coordination de l'aide avec les Secrétaires généraux des ministères sectoriels.
66. Les 4 groupes sectoriels créés portent sur les thèmes suivants:
- i) Croissance économique inclusive;
 - ii) Développement du capital humain;
 - iii) Gouvernance publique et renforcement des capacités;
 - iv) Développement régional et résilience au changement climatique.
67. Ils sont alignés sur les quatre axes de la SCAPE, première déclinaison quinquennale de la "Vision 2035", document stratégique de développement à long-terme du gouvernement de Djibouti.
68. Les groupes sectoriels ont des mandats très vastes. Le groupe sectoriel "Développement régional et résilience au changement climatique" coprésidé par le MHUE et l'UE est subdivisé en 3 sous-groupes thématiques dont celui relatif "à la résilience au changement climatique et sécurité alimentaire", présidé par le MAEPE-RH. Ce sous-groupe est composé des membres des ministères sectoriels et des structures parapubliques concernés par cette thématique ainsi que des points focaux des partenaires techniques et financiers⁴⁰.

³⁹ IGAD, décembre 2017, Rapport national sur la résilience à la sécheresse.

⁴⁰ Idem.

III. Recommandations pour améliorer la résilience environnementale et climatique dans l'agriculture et le développement rural

1. Leçons apprises de l'expérience du FIDA

69. **L'approche d'intervention.** L'adoption de l'approche participative à la base a montré toute sa pertinence et son efficacité pour mobiliser les populations rurales et faciliter l'appropriation et la bonne gestion des aménagements et investissements par les communautés. La disponibilité de l'eau reste la porte d'entrée et un préalable aux autres volets d'activités visant à améliorer la résilience des populations rurales.
70. **La concentration des activités.** L'expérience a montré qu'il est essentiel, pour des raisons d'efficacité et d'impact, que les activités soient concentrées géographiquement et thématiquement selon une logique ascendante et une synergie fortes et stricte par rapport à l'objectif des projets.
71. **La résilience aux changements climatiques.** La prise en compte de la résilience aux changements climatiques à travers les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles, la diversification des sources de revenus agricoles et extra-agricoles, ainsi que la promotion des énergies renouvelables et/ou l'efficacité énergétique, devront être renforcées dans les futurs projets, eu égard aux conditions écologiques et climatiques du pays.
72. **L'intégration du genre.** Les efforts de sensibilisation lors des interventions précédentes ont permis aux femmes d'être intégrées dans les comités de gestion, alors que la société, à forte prédominance masculine, semblait à priori rendre cette intégration difficile. Cette intégration, saluée au sein des communautés rurales, permet aux femmes de mieux participer et bénéficier des activités du Programme-pays; et de renforcer l'impact et la pérennité de celles-ci. Un effort dans ce sens devrait également être fait en direction des jeunes.
73. **Le dialogue politique.** Un sous-groupe sectoriel "Résilience au changement climatique et sécurité alimentaire", facilitant les échanges et la coordination entre acteurs majeurs de ce sous-secteur existe déjà. Cependant la coordination entre les différentes interventions dans ce sous-secteur devrait porter sur l'amélioration de la planification en associant davantage les Conseils régionaux pour mieux outiller et responsabiliser, ces derniers ainsi que les bénéficiaires sur le suivi et l'appropriation des actions, et la durabilité des projets.
74. **La mise en œuvre des projets.** L'expérience d'une unité de gestion de projet, disposant de l'autonomie de gestion, placée sous la tutelle et le contrôle du MAEPE-RH, a montré son efficacité pour la mise en œuvre des projets.
75. **Les actions sociales sur la nutrition et la sécurité alimentaire** entreprises directement ou en partenariat avec l'ADDS, le Ministère de la santé, le PAM et le MFF (sensibilisation et information sur la malnutrition chronique, la mise en place d'agents communautaires relais, les mères conseillères, etc.) ont eu une forte adhésion et devront être poursuivies.
76. **Les Organisations professionnelles** restent des institutions de base incontournables pour valoriser les équipements, diversifier les revenus et faciliter l'accès au marché. Par conséquent, les investissements sociaux (organisation, formations, conseil, voyages) devront être soutenus dans les prochains projets.
77. **Les indicateurs de référence de suivi-évaluation** devront être renseignés dès

le lancement des projets par l'enquête de base. La personne responsable de suivi-évaluation devra être dédiée à temps plein et devra recevoir l'accompagnement pour maîtriser le système de suivi-évaluation (outils, collecte périodique, alimentation de système, rédaction de rapports, etc.). Lors des prochaines conceptions, il faudra s'assurer que: les moyens humains et logistiques nécessaires, le cadre logique complet et pertinent, les données de référence et un manuel de suivi-évaluation, soient disponibles dès le démarrage du projet.

2. Recommandations pour améliorer la résilience environnementale et climatique

Recommandation pour les activités du COSOP

78. L'objectif global du COSOP pour la période 2019-2024 **est d'améliorer durablement la résilience au changement climatique et les conditions de vie des ménages ruraux pauvres**. Cet objectif est articulé autour de deux objectifs stratégiques complémentaires en milieu rural:
- **Objectif stratégique 1 (OS1).** *Les ressources naturelles, notamment l'eau, sont mobilisées et gérées de façon durable et résiliente au changement climatique.*
 - **Objectif stratégique 2 (OS2).** *Des systèmes de production et des opportunités économiques, performants et résilients, sont adoptés à large échelle.*
79. Il est recommandé, pour l'atteinte de l'objectif stratégique 1, que les projets du FIDA dans le cadre du COSOP 2019-2024, adoptent une démarche intégrée et que la mobilisation des ressources naturelles, particulièrement des ressources en eau, soit guidée par le facteur "durabilité". En effet, au vu des besoins importants en matière de ressources en eau, la crainte serait une surexploitation des nappes souterraines. Étant donnée la disponibilité des ressources en eaux de surface mobilisables par des techniques tels que la collecte des eaux, dispositifs d'infiltration, citernes, etc., ces ressources doivent être mobilisées en priorité. Les ressources en eaux souterraines sont vulnérables à la salinisation et à la surexploitation et devraient n'être exploitées que pour répondre à des besoins prioritaires suite à des études hydrogéologiques pertinentes.
80. D'après Razack, M. 2016 « Modeling the five aquifer system for all regions in the Republic of Djibouti. Assessing the sustainability of groundwater resources », il y a un manque de recharge des nappes et le PNIASA estime que seulement 5% des eaux de ruissellement contribuent au recharge de ces aquifères.⁴¹ Il est donc recommandé de faire des études avant de prévoir des forages dans les prochaines activités du COSOP, pour les raisons évoquées ci-dessus, et pour être en cohérence avec les approches du PNUD qui préconise une mobilisation optimale et une gestion rationnelle des eaux de surface⁴².

IV. Possibilités d'accès aux financements verts

81. La République de Djibouti a bénéficié de fonds spécifiques accordés aux pays les moins avancés et a également soumis plusieurs projets au Fonds vert Climat, au

⁴¹ Razack, M. 2016 « Modeling the five aquifer system for all regions in the Republic of Djibouti. Assessing the sustainability of groundwater resources », cité par le PNUD dans son projet au Fonds vert Climat

⁴² https://www.greenclimate.fund/documents/20182/893456/19740_-_Reducing_flood_impacts_on_transport_corridors_by_mobilizing_upstream_surface_water_for_the_most_vulnerable_agro-pastoralists_in_Djibouti.pdf/2888d887-ed3c-1986-7aac-f0c4f24d53a8

Fonds d'adaptation ainsi qu'au Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

82. La République de Djibouti a bénéficié de plusieurs financements dans le cadre du FEM, et qui sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6: Liste des projets financés dans le cadre du FEM

Title	Focal Areas	Agencies	Type	GEF Grant	Cofinancing	Status
Development of a Minamata Initial Assessment in Djibouti	Chemicals and Waste	UNEP	Enabling Activity	200,000	0	Project Approved
Establishing Effectively Managed Marine Protected Areas in Djibouti	Biodiversity	UNDP	Medium-size Project	980,000	1,020,000	Completed
Supporting Rural Community Adaptation to Climate Change in Mountain Regions of Djibouti	Climate Change	UNDP	Full-size Project	5,379,452	28,630,000	Project Approved
Implementing Adaptation Technologies in Fragile Ecosystems of Djibouti's Central Plains	Climate Change	UNEP	Full-size Project	7,360,000	14,170,000	Project Approved
Mitigating Key Sector Pressures on Marine and Coastal Biodiversity and Further Strengthening the National System of Marine Protected Areas in Djibouti	Biodiversity	UNDP	Full-size Project	2,822,374	12,390,000	Project Approved
Promoting a Better Access to Modern Energy Services through Sustainable Mini-grids and Hybrid Technologies in Djibouti	Climate Change	UNDP	Medium-size Project	863,242	4,000,000	Concept Approved
Sustainable Management of Water Resources, Rangelands and Agro-pastoral Perimeters in the Cheikhetti Wadi watershed of Djibouti	Land Degradation	UNDP	Full-size Project	3,215,068	13,520,000	Concept Approved
Implementing NAPA Priority Interventions to Build Resilience in the most Vulnerable Coastal Zones in Djibouti	Climate Change	UNEP	Full-size Project	2,070,000	2,405,000	Project Approved
Geothermal Power Generation Program	Climate Change	The World Bank	Full-size Project	6,036,364	25,190,000	Project Approved
Enabling Activities to Facilitate Early Action on the Implementation of the Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants (POPs)	Persistent Organic Pollutants	UNIDO	Enabling Activity	376,500	0	Completed
National Adaptation Programme of Action	Climate Change	UNEP	Enabling Activity	200,000	0	Completed
National Capacity Needs Self-Assessment (NCSA) for Global Environmental Management		UNDP	Enabling Activity	200,000	50,000	Project Approved

83. Pour le prochain cycle de financement (GEF 7) Djibouti pourrait bénéficier d'une allocation de l'ordre de 6 millions USD. Des discussions tenues avec le Ministère chargé de l'environnement, Point Focal du FEM, il en ressort la volonté de confier l'élaboration du portefeuille de projets au PNUD. La prédominance du PNUD comme

principal bénéficiaire dans la mobilisation des fonds verts alloués à ou mobilisables pour Djibouti est d'ailleurs clairement exprimée dans le projet de Document de Projet Pays 2018-2022 du PNUD qui affirme que *“In recognition of its capacity to formulate and implement comprehensive initiatives for sustainable development and resilience building, the government selected UNDP as implementing agency for the Global Environment Facility (GEF) and for the Green Climate Fund. Furthermore, the Global Fund, in view of the country's limitations, **identified UNDP as the Principal Recipient** a.i., based on its convening role and its global experience in supporting large-scale health programmes”*⁴³.

Le Fonds vert pour le climat

84. Au niveau du Fonds vert pour le climat il n'y a qu'une seule note conceptuelle dans le pipeline du Fonds vert pour le climat au profit de Djibouti⁴⁴. Elle porte sur un projet soumis par le PNUD intitulé « *Reducing flood impacts on transport corridors by mobilizing upstream surface water for the most vulnerable agro-pastoralists in Djibouti* ». Ce projet, soumis le 15 mars 2018, est d'un montant total de 28 870 000 USD, dont 25 000 000 USD demandés au Fonds vert pour le climat. Le Fonds vert pour le climat pourrait être mobilisé par le FIDA dans le cadre du prochain cycle du COSOP dans le même domaine que celui soumis par le PNUD, la mobilisation des eaux de surface, compte tenu de la priorité absolue accordée par le pays à la mobilisation des ressources en eau. Il serait ainsi possible, selon le Secrétaire Général du ministère de l'environnement, Point focal national, d'utiliser la procédure simplifiée du Fonds vert pour le climat-Simplified Approval Process Pilot Scheme (SAP)- pour soumettre au Fonds une requête de moins de 6 millions USD.

Le Fonds d'adaptation

85. Le Fonds d'adaptation constitue une source potentielle de recherche de cofinancement. Le Secrétaire général du Ministère chargé de l'environnement, Point focal national pour le Fonds d'adaptation, a exprimé à la Mission son accord de principe pour que le FIDA élabore éventuellement et soumette un projet à ce fonds au cours du prochain COSOP, par le biais du Point focal national. En effet, à ce stade, le Fonds d'adaptation n'a qu'un seul projet engagé au profit de Djibouti. Il s'agit d'un projet intitulé « *Developing Agro-Pastoral Shade Gardens as an Adaptation Strategy for Poor Rural Communities in Djibouti* », d'un montant de 4 658 556 USD, mis en œuvre par le PNUD, et approuvé en juin 2012. Il comprend trois composantes: (i) Accès durable à des ressources en eau sécurisées face au changement climatique; (ii) Jardins d'ombre pour soutenir un système de production agro-pastoral diversifié et résilient au climat; (iii) Accès à des financements sécurisés pour le développement d'entreprises agropastorales résilientes au changement climatique⁴⁵.

⁴³ UNDP, 2017, Draft Country Programme Document for Djibouti (2018-2022).

⁴⁴ <https://www.greenclimate.fund/countries/-/country-profiles/djibouti>

⁴⁵ <https://www.adaptation-fund.org/project/developing-agro-pastoral-shade-gardens-as-an-adaptation-strategy-for-poor-rural-communities-in-djibouti/>

Annexe 1. Liste des interventions majeures dans le secteur rural

Nom du Projet	Date/durée d'exécution	Baillleur	Agence de mise en œuvre	Montant	Composantes et priorités	Lien/synergie avec PROGRESS
Projet de développement rural communautaire et mobilisation des eaux-PRODERMO-II	Démarrage prévu au 2 ^e semestre 2016 3 ans avec extension possible de 3 mois	BM	MAEPE-RH avec délégation de coordination/gestion à une UGP	6,9 millions USD	Mobilisation des eaux et conservation des sols Valorisation des activités pastorales, de pêche et de développement communautaire Capacités nationales et des communautés locales	UGP commune et mutualisation de coûts de coordination Infrastructures Développement communautaire Formation en élevage
Projet de Sécurisation des Systèmes Pastoraux (PSSP)-EC SHARE	Lancé en septembre 2014	UE	FAO en collaboration avec DESV du MAEPE-RH	5,9 millions EUR	Renforcement des capacités institutionnelles de la DESV pour appuyer les services de proximité aux éleveurs Appui à la production agropastorale Appui à la filière élevage, avec appui à l'intégration régionale	Appuis à la filière élevage Formation en élevage
Projet de renforcement des moyens de subsistances et de réduction de la vulnérabilité des communautés pastorales en République de Djibouti (PRMSRVC)	Démarrage en août 2014 5 ans	BIsD	MAEPE-RH/DESV, avec assistance technique IGAD	13,97 USD, dont 10 millions USD pour la BIsD	Composantes techniques: (i) Appui aux systèmes de production; (ii) Education, (iii) Santé et nutrition; (iv) Infrastructures; (v) Développement des affaires communautaires	Nutrition Infrastructures
Programme de résilience à la sécheresse et de développement de moyens de subsistance durables (DRSLP III) - Djibouti et Soudan	Démarrage en 2015	BAfD	MAEPE-RH	21,5 million UC, dont 11,5 million UC million pour Djibouti (16,7 millions USD)	Développement et gestion des ressources en eau Amélioration de la filière élevage et développement d'agriculture oasienne Renforcement des capacités et assistance technique	Gestion des ressources naturelles Infrastructures
Programme SMP-AH (pour 8 pays membres de l'IGAD, dont Djibouti, et avec la Tanzanie en plus).	?	USAID	UA-BIRA/IGAD	USD 7,5 million	Pour 8 pays membres de l'IGAD avec la Tanzanie. Etablissement pour chaque maladie d'un protocole spécifiant comment contrôler ou éradiquer cette maladie. Le programme vise à adapter ce système SMP-AH en se focalisant sur les principales maladies liées au commerce du bétail. Le programme SMP-AH permettra d'avoir un plan régional harmonisé, coordonné et uniformisé sur la prévention et lutte contre les principales maladies transfrontalières.	Infrastructures
Projet STSD	Février 2014 - Juin 2016	UE	UA-BIRA/IGAD	5,88 millions USD	Ce projet régional (8 états membres de la région IGAD) vient en appui au SMP-AH et est exécuté par l'UA-BIRA. L'objectif est d'améliorer la surveillance des maladies animales à l'appui du commerce des États membres de l'IGAD, ou « surveillance des maladies sensibles dans le domaine du commerce (STSD) ».	Filière élevage
Développement des couloirs pastoraux	Cloturé en 2015	OFIDO et FIDA	TRANSEC	1,32 million USD	Développement de l'agro-pastoralisme » avec un accent particulier sur la santé animale (clinique mobile, parcs de vaccination, aires d'abattages, unité de production/commercialisation des produits laitiers, chaîne de froid, etc...) Une composante « meilleur accès à l'eau » (amélioration de l'approvisionnement en eau potable pour le bétail, notamment retenues, barrages, puits, etc... avec production fourragère)	Filière élevage

Note d'évaluation de la fragilité

1. L'Agenda 2030 pour Développement Durable et les objectifs de développement durable (ODD) ont clairement reconnu que la réduction de la fragilité est l'un des «six éléments essentiels» nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable. Les résultats en termes de développement sont systématiquement inférieurs dans des situations fragiles et la réalisation du mandat du FIDA relatif à la transformation du monde rural ne peut pas être optimale. La réduction de la fragilité est essentielle à la réalisation des objectifs de développement durable.
2. Ainsi, le FIDA a un rôle crucial à jouer à Djibouti compte tenu de sa situation de fragilité et de son impact sur les communautés rurales. Djibouti est classé avec un score moyen de 3,13 pour l'année 2019 en termes d'évaluation de la politique et des institutions nationales. Cela correspond à une "situation fragile", définie par une note moyenne harmonisée par pays de 3,2 ou moins⁴⁶.
3. Les facteurs de fragilité du secteur agricole/rural à Djibouti sont notamment liés:
 - (i) Au **déficit des ressources hydriques limitant l'accès à l'eau potable pour les bêtes et les populations, pour le développement des activités agricoles, entraînant ainsi l'insécurité alimentaires**. Celle-ci conduit ainsi à: (i) une accentuation des migrations vers la capitale; (ii) une aggravation de la dégradation des ressources naturelles qui participent à un équilibre très fragile; et (iii) un accroissement de la vulnérabilité des ménages aux chocs et une réduction de la capacité des ménages à faire face aux crises conjoncturelles⁴⁷.
 - (ii) Les **déficits nutritionnels et partant la vulnérabilité des ménages** persistent à Djibouti surtout dans les zones rurales. Il est placé en 100ème position sur 119 pays classés d'après l'indice global de la faim (IFPRI, 2017). Les causes de l'insécurité alimentaire identifiées dans le PNSA (2012-2017), sont essentiellement: (i) la pauvreté, qui est la cause majeure de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité au niveau des ménages; (ii) la faiblesse de la redistribution qui ne permet pas de réduire l'insécurité alimentaire; et (iii) la difficulté d'accès aux services sociaux de base, qui contribue également à l'insécurité alimentaire.
 - (iii) A la **vulnérabilité au changement climatique (CC), dégradation des terres de parcours et des ressources naturelles**. Djibouti continue à connaître une aggravation du processus de désertification, une exploitation accrue des nappes phréatiques avec une augmentation du taux de salinité de l'eau, une pression anthropique accrue sur les ressources naturelles et une réduction de la biodiversité. Les vagues de chaleur extrêmes sont fréquentes à Djibouti avec des températures maximales quotidiennes de $\geq 45^{\circ}\text{C}$ devenues 15 fois plus fréquentes que dans le passé tandis que les nuits extrêmement froides de $<18.7^{\circ}\text{C}$ ont presque disparu. La régression de la couverture végétale aggrave les phénomènes des érosions hydriques et éoliennes. Le surpâturage, résultat de la sédentarisation des pasteurs, entraîne la dégradation des terres de parcours et des ressources naturelles. Le contexte climatique et pédo-hydrologique sont relativement défavorable rendant le secteur agricole peu développé quoique constituant une activité économique importante pour les populations rurales. La production végétale

⁴⁶ 2019 Fiscal Year Harmonized List of Fragile Situations by the World Bank Group's (WBG) Fragile, Conflict and Violence Group.

⁴⁷ PNSA, Plan d'action 2012-2017.

est peu développée, du fait du manque d'eau, de la limitation des terres arables et de la salinité des sols.

- (iv) A une **capacité institutionnelle et un cadre de gouvernance faibles**, à la vulnérabilité aux cours mondiaux due notamment au taux d'inflation et à la dépendance aux importations en matière de pétrole et de produits alimentaires. Djibouti, un petit pays d'à peine 900 000 habitants où le taux de chômage (48 %) et le niveau de pauvreté sont élevés (23 %) a besoin d'investir dans le capital humain, de renforcer la gouvernance des institutions et de s'appuyer sur les collectivités locales pour améliorer la prestation de services, sans oublier d'introduire des dispositifs garantissant la redevabilité de l'Etat vis-à-vis des citoyens. Comme d'autres pays de la région, Djibouti a certes été épargné par la guerre mais en subit les conséquences. Fuyant les combats en Somalie, la guerre entre l'Éthiopie et l'Érythrée et, plus récemment, au Yémen, de nombreux habitants de la région ont cherché refuge à Djibouti, en aggravant davantage la pression sur des ressources publiques déjà limitées. La combinaison de cette pression extérieure avec les faibles capacités institutionnelles et l'insuffisance de développement humain pourrait être source d'instabilité.
4. La combinaison de ces éléments de fragilité affectent le secteur du développement rural. Quelques soient les scénarios développés dans le cadre du COSOP, le FIDA continuera à soutenir les activités visant l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux pauvres ainsi que leur résilience durable au changement climatique, à travers la mise à l'échelle des projets en cours. Le dialogue politique et le renforcement des institutions et des bénéficiaires seront soutenu et diversifiés pour faire face aux facteurs de fragilité.
5. Pour atténuer les effets de fragilité, le COSOP à travers ses objectifs stratégiques mettra un accent particulier sur:
- L'appui aux investissements permettant la disponibilité et l'accès à l'eau comme la porte d'entrée et un préalable aux autres volets d'activités visant à améliorer la résilience des populations rurales.
 - Une meilleure coordination d'approche d'intervention en milieu rural, en particulier pour la planification, la réalisation et la gestion des aménagements hydrauliques et de régénération des ressources naturelles indispensable pour pouvoir développer et pérenniser la base productive traditionnelle (agro-élevage) des populations rurales.
 - La mise à l'échelle et l'institutionnalisation de l'approche participative à la base pour mobiliser les populations rurales et faciliter l'appropriation et la bonne gestion des aménagements et investissements par les communautés. Cette approche a démontré sa pertinence et son efficacité dans l'atténuation de la fragilité institutionnelle.
 - La prise en compte de la résilience aux CC à travers les bonnes pratiques de gestion des ressources naturelles, la diversification des sources de revenus agricoles et extra-agricoles, la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition, ainsi que la promotion des énergies renouvelables et/ou l'efficacité énergétique, seront renforcées, eu égard à la fragilité du pays occasionnée notamment par les conditions écologiques et climatiques défavorables.
 - Une prise en compte différenciée des besoins et des aspirations socio-économiques des femmes mais également des jeunes ruraux sera poursuivie et renforcée pour faire face à la fragilité liée à la difficulté d'accès aux actifs productifs et services sociaux de base et partant à la vulnérabilité des ménages.

Préparation du COSOP

Introduction

1. Le processus d'élaboration du Programme d'options stratégiques pays (COSOP) du FIDA à Djibouti, pour la période 2019-2024, a été démarré en juin 2018. Il a été réalisé d'une manière participative et inclusive et structuré en trois étapes: (i) l'analyse de la situation et la préparation du document provisoire de COSOP; (ii) l'examen et commentaire du document provisoire par le gouvernement de Djibouti et le FIDA; et (iii) la présentation et validation du document de COSOP avec les parties concernées. Cet appendice résume le déroulement et présente les leçons du processus.

Etape de préparation du document provisoire

2. Une première mission de préparation du COSOP s'est rendue à Djibouti du 30 juin au 10 juillet 2018. Elle avait pour objectif de renforcer l'alignement des interventions du FIDA avec les stratégies du pays, de mettre à jour le cadre de gestion des résultats et le pipeline du COSOP et de préparer le document du COSOP qui sera soumis au Conseil d'administration en avril 2019.
3. Le processus a démarré avec: (i) une séance de travail avec le point Focal du FIDA et les responsables des deux Projets du FIDA en cours, le PRAREV et le PROGRES pour arrêter le programme de travail et le calendrier des rencontres de la Mission; et (ii) une visite de courtoisie à son Excellence M. Mohamed Ahmed Awaleh, Ministre de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques, qui a indiqué que la priorité de son département était la mobilisation de l'eau pour les Hommes et l'agriculture et la bonne gestion des infrastructures hydrauliques en milieu rural.
4. La Mission a eu ensuite de nombreuses rencontres et séances de travail avec les différents ministères concernés par le développement rural (Ministère chargé des finances, Ministère du budget, MAEPE-RH et ses directions techniques, Ministère de l'environnement, Ministère de la femme et de la famille, Ministère délégué à la décentralisation; Secrétaire d'Etat à l'action sociale, des organisations publiques (CERD, ADDS, DISED), les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) impliqués dans le secteur rural (Banque mondiale, BAD, BIsD, Délégation de l'Union européenne, AFD, JICA, PNUD, FAO, PAM) et les équipes des deux projets appuyés par le FIDA.
5. L'objectif de ces rencontres était d'avoir une vision plus précise sur les stratégies, les approches et les interventions dans le secteur rural, la façon dont ces dernières étaient coordonnées et les domaines d'investissement à renforcer.
6. A la fin de la mission, plusieurs rencontres ont eu lieu entre la Mission et le Cabinet du MAEPE-RH pour assurer un bon cadrage de la nouvelle intervention avec celles qui sont actuellement en cours et qui toutes doivent s'inscrire dans le cadre de résultats du nouveau COSOP.
7. La principale difficulté rencontrée était que les départements techniques étaient principalement focalisés sur la définition de projets sectoriels et de leurs dispositifs de mise en œuvre alors que dans un premier temps il était important d'évaluer la situation actuelle, les lacunes à combler, de clarifier et préciser les objectifs à viser, les complémentarités et les partenariats à renforcer.

Partenariats stratégiques

<i>Fonctions de partenariat</i>	<i>Partenaires/Réseaux /Plateformes</i>	<i>Résultats et effets du/des partenariat(s)</i>	<i>Justification du/des partenariat(s)</i>	<i>Suivi et communication d'informations (à compléter en vue de l'examen des résultats et de l'examen à l'achèvement)</i>
Mobiliser le cofinancement	<ol style="list-style-type: none"> 1. FAO 2. PAM 3. Banque Mondiale 4. PNUD/PNUE 5. UE 6. BAD 7. ASAP 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Partenariat FIDA/FAO dans le cadre de la mobilisation d'assistances techniques dans des domaines précis où la FAO a de l'expérience (pêche, agriculture, etc.) 2. Partenariat PAM/FIDA effectif et efficace dans la mobilisation des ressources en additionnelle (en nature/vivre pour la plupart du temps)- actuellement pour le PRAREV et le PROGRESS et avant pour le PROMES 3. Partenariat banque Mondiale effectif avec la mise en œuvre commune des projets PRDERMO/PROMES et PROGRESS 4. Le démarrage de projets du PNUD et du PNUE est en cours- Et des partenariats dans le cofinancement possibles 5. La BAD, l'Union Européenne, la JICA, sont autant de partenaires potentiels pouvant contribuer au cofinancement, et intervenant dans des secteurs similaires que ceux du FIDA (mobilisation de l'eau, agriculture, pêche, création d'AGR, en zones rurales. 	Recherche des cofinancements peut être une condition au démarrage des projets et contribuer à la mutualisation des ressources	
Renforcer la participation du secteur privé	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère du Budget 2. Chambre de Commerce de Djibouti 3. Caisses d'Epargne et de Crédit 	A travers les différents projets, les opérations du FIDA privilégient l'autonomisation des petits exploitants, et la création d'AGR avec l'inclusion d'activités de micro-finance.	Le développement du partenariat avec le secteur privé s'inscrit dans la stratégie des documents pays	
Contribuer à l'action publique et influencer sur les programmes de développement	<ol style="list-style-type: none"> 1. MAEPE-RH 2. Ministère de l'Environnement 3. Direction des affaires Maritime 4. Ministère de la Femme et de la Famille 5. Secrétariat d'Etat aux affaires Sociales 	<p>Les institutions régaliennes, citées sont des partenaires effectifs et importants pour le FIDA dans la contribution à l'action publique et l'influence sur les programmes de développement.</p> <p>Le FIDA appuie les aspects politiques et institutionnels ayant une incidence sur ses opérations.</p>	<p>La mise en œuvre du cadre stratégique FIDA 2016-2025 et du (COSOP), nécessite les contributions et la mobilisation du partenariat public</p> <p>Aussi l'atteinte des objectifs de développement (ODD, agenda 2035, SCAPE, etc.) passe par un partenariat</p>	
Favoriser les processus coordonnés impulsés par le pays	<ol style="list-style-type: none"> 1. UN Coordination Team 2. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale 3. Ministère de l'Economie et des Finance 4. Point focal FIDA, MAEPE-RH 	Ces partenariats ne sont pas encore très effectifs.	Afin de contribuer et de favoriser les processus coordonnés impulsés par le pays, le FIDA pourrait participer aux plateformes des agences des NU, ou des réunions des ministères sectoriels cités	

Développer et favoriser les savoirs et l'innovation (y compris la CSST)	1- CERD 2- Associations Professionnelles	Partenariats effectifs pour le PRAREV et impliquant le renforcement des capacités et l'intégration de l'innovation.	Le FIDA favorise les démarches innovantes et la promotion des savoirs, dans les programmes et documents pays	
Renforcer la visibilité	1- Autorités locales/Conseils Régionaux 2- Partenariats des institutions gouvernementales	Des conventions de partenariat lient les projets du FIDA aux institutions publiques.		

Stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire

I. Introduction

1. La CSST est un instrument de développement essentiel dans le modèle commercial du FIDA pour réaliser une transformation rurale durable et inclusive. L'attention du FIDA pour la CSST est inscrite dans le cadre stratégique du Fonds (2016-2025) et de la stratégie CSST. En outre, la CSST était une priorité essentielle convenue avec les États membres à la dixième (2015-2018) et onzième reconstitutions des ressources du FIDA (2019-2021) (FIDA10 et FIDA11 respectivement).

II. Perspectives de promotion de l'investissement et des échanges techniques au service du développement rural

2. Le FIDA joue un rôle de catalyseur notamment dans le domaine de la coopération technique à travers des plateformes d'actions financées par des dons afin de renforcer le potentiel des activités de développement à Djibouti.

III. Arguments en faveur de la coopération Sud-Sud et triangulaire

3. La Coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) sera conçue comme un instrument de promotion des innovations, de transfert efficace des savoirs et d'apprentissage entre pairs à Djibouti et ailleurs, tout en reproduisant à plus grande échelle et en élargissant les expériences particulièrement réussies.

IV. Partenariats et initiatives

4. Un don actuel supporte un projet régional visant la formation d'un réseau qui inclut le Djibouti, l'Algérie, le Soudan et la Palestine et qui s'attèle à la promotion des chaînes de valeur agricoles inclusives est un cas concret qui illustre l'approche stratégique relative au CSST. Ce don permet aux petits pêcheurs artisans, aux femmes mareyeuses et aux jeunes chômeurs, en collaboration avec le projet PRAREV financé par le FIDA, de connaître et d'intégrer les expériences menées dans les autres pays et bénéficier de leur expertise dans des volets non encore couverts, tels que l'accès au marché, la commercialisation et/ou le financement des investissements.

V. Conclusions

5. Le FIDA encouragera l'établissement des partenariats opérationnels multidimensionnels par le biais d'accords avec les organisations régionales et les commissions économiques régionales pour répondre aux défis majeurs pour Djibouti. Les domaines envisageables sont: le développement rural et agricole, la transformation inclusive, l'adaptation aux changements climatiques, la résilience et la durabilité environnementale, les ressources halieutiques, le développement des chaînes de valeur et l'accès aux marchés.

Brève présentation du pays

Source: Résumé du portefeuille de pays

Region	Near East, N. Africa & Europe	Member of Country Groups :	
Country	Djibouti	Least Developed country	Yes
Current Financing Terms	Highly Concessional	Low-income, food deficit	Yes
Ranking all Countries	98	HIPC DI Eligible	Yes
Ranking within region	23		

Country Indicator	Value	Year	Source
Agriculture, value added (% of GDP)	2.19	2017	World Bank
GNI per capita, Atlas method (current US\$)	1,880.00	2017	World Bank
Human development Index (HDI) value	0.48	2017	UNDP
Population, total	956,966.00	2017	World Bank
Rural population	213,906.00	2017	World Bank

Key Dates

Last RB-COSOP Approved AVRIFMD	
First Project Approved	04 Dec 1980
Last Project Approved	07 Sep 2016

IFAD Interventions

	Number of Projects	IFAD Approved USD ('000)
Financial Closure	5	13,957
Available for Disbursement	2	22,243
Total IFAD commitment	7	36,199

IFAD Interventions Summary

Project Number	Financing Instrument ID	Currency	Approved Amount	Disbursed	Loan/Grant Status	Project Status	Board Approval	Cooperating Institution
1100000063	1000000487	XDR	606,000	100%	Closed	Closed	04 Dec 1980	AFESD
1100000063	1000002431	XDR	975,000	100%	Closed	Closed	04 Dec 1980	AFESD
1100000173	1000002036	XDR	1,150,000	64%	Closed	Closed	06 Sep 1985	AFESD
1100000449	1000002663	XDR	1,000,000	11%	Closed	Closed	13 Sep 1989	AFESD
1100001236	1000002513	XDR	2,750,000	98%	Closed	Closed	11 Dec 2002	IFAD
1100001366	1000003039	XDR	1,950,000	100%	Closed	Closed	13 Dec 2007	IFAD
1100001366	1000003618	XDR	2,000,000	100%	Closed	Closed	16 Sep 2010	IFAD
1100001671	2000000454	XDR	2,750,000	59%	Disburseable	Disburseable	12 Dec 2013	IFAD
1100001671	2000000455	XDR	4,000,000	43%	Disburseable	Disburseable	12 Dec 2013	IFAD
2000000732	2000001608	USD	300,000	78%	Disburseable	Disburseable	07 Sep 2016	IFAD
2000000732	2000001607	USD	5,770,000	30%	Disburseable	Disburseable	07 Sep 2016	IFAD

Projects in Pipeline

Current Phase	Number of Projects	IFAD Proposed Financing USD ('000)
Pending	1	6,617
Total	1	6,617

Résumé des questions de gestion financière

1. L'organisme « Transparency International » place Djibouti en tant que pays à haut risque en la matière (une notation de 31/100 et un rang de 122/180 en 2017 contre une notation de 30/100 et un rang de 123/176 en 2016).
2. Les conclusions du diagnostic PEFA établi en 2010, ont soulevé les faiblesses en matière de préparation des budgets leur exécution et leur contrôle. En particulier, référence a été faite que 51% des marchés publics, en 2009, ont été accordés sans recours à un processus de mise en compétition. Toutefois, il est à noter qu'un code de passation des marchés publics est entre en vigueur en Juillet 2009.
3. Les faibles capacités institutionnelles et des ressources humaines sont une caractéristique majeure et représente un défi pour les pouvoirs publics. Le Gouvernement reconnaît la nécessité d'améliorer le niveau de transparence et d'efficacité des dépenses publiques. En effet, le plan stratégique du Gouvernement a axe une de ses priorités, et la modernisation du secteur public, considéré comme vecteur majeur de développement. Durant les dernières années, et avec l'appui des bailleurs internationaux, plusieurs initiatives ont été entreprises en matière de management du secteur public et de renforcement des capacités institutionnelles. Considérant, ce qui précède le risque inhérent a été évalué à un niveau moyen.
4. La mission conjointe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, effectuée au mois d'avril 2017, a conclu que le niveau de soutenabilité de la dette était à un risque élevé. Etant considéré pays à petite économie, Djibouti sera éligible, en 2019, aux prêts à des conditions de financement particulièrement favorables.
5. De plus, le pays, étant impacté par un nombre important de flux de réfugiés, a pu bénéficier de dons thématiques sur la fragilité auprès de l'Association Internationale de Développement-IDA et le Fonds Africain de Développement-AfDF. Ces ressources ont été investies dans le domaine de la santé et l'éducation.
6. Un des objectifs majeurs du Gouvernement est de positionner Djibouti comme un hub régional de logistique et commerce. Cet objectif a donné lieu à un plan d'investissement massif en matière d'infrastructure financé essentiellement par des prêts et dettes publiques ; avec une proportion importante d'endettement auprès de la Chine. Conscient de cette situation, le Gouvernement s'emploie à attirer les investisseurs du secteur privé et à renforcer les IDE (Investissement Direct des Etrangers).
7. Le présent document propose l'utilisation des ressources du cycle de financement FIDA 11 pour le nouveau projet sous la supervision de la Direction des Ressources Hydrauliques, et l'enveloppe pour la période 2022-2024 pour le financement additionnel prévu pour le projet PROGRES, en fonction des résultats de la revue à mi-parcours prévue en 2020. Il est à noter que le PROGRES a été conçu selon l'approche d'un programme en 2 phases (1ère phase 2017-2019 et la 2ème phase 2020-2023). Le différentiel temporel peut induire une difficulté de synchronisation des ressources en matière de ressources disponibles et impacter l'implémentation des activités de PROGRES.
8. Lors de la conception du nouveau projet, une importance particulière devrait être accordée à l'analyse du financement national, et ses règles d'identification, de mesures y compris pour les contributions en nature
9. En matière de financement, le Franc Djiboutien étant fixe au Dollars des Etats-Unis, il a été confirmé que le prêt sera en Dollars des Etats-Unis.